

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de TISSEMSILT
Ahmed Ben Yahia El Wancharissi
Faculté des Lettres et des Langues
Département des lettres et langue française



Mémoire de Master

Domaine : Lettres et langues étrangères

Filière : Lettres et langues française

Spécialité : Didactique des langues étrangères

Thème

**Le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE en
Algérie : cas de la 4^{ème} année du cycle primaire à Tissemsilt**

Présenté par :

BENMERILI Aimen Abdellatif
TALAH Oussama Abdelilah

Encadré par :

M. TOUADI Cherif
Maitre-assistant « B »

Promotion : juin 2021

Jury de soutenance :

Président : M. RAFA Larbi Maitre-assistant « A »
Encadreur : M. TOUADI Cherif Maitre-assistant « B »
Examinatrice : Mme. GADOUCHE Zineb Maitre-assistant « A »

Remerciements

Ce mémoire n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide précieuse de certaines personnes. Je souhaite, dans cette page, leur exprimer ma très grande reconnaissance.

Nos reconnaissances sont destinées à notre encadreur M. TOUADI CHERIF pour sa patience, sa confiance et sa gentillesse. Il nous a accompagnés au cours de nos recherches en nous prodiguant tous les conseils et encouragements dont nous avons besoin.

Nous remercions les « membre du jury » d'avoir accepté d'évaluer ce travail et tous les enseignant(e)s de l'université de Tissemsilt.

Dédicace

Ce modeste travail est dédié à :

*Nos chers parents qui ne cessent de nous encourager et qui attendent avec
patience notre réussite ;*

Nos frères et nos sœurs ;

Toutes la famille BENMERILI et TALAH ;

Tous nos amis ;

Ma grand-mère OUHIB Elkhadem

Ma grand-mère Deifallah Mahjouba

Tables de matière

Introduction générale.....01

PARTIE THEORIQUE : Etude théorique de la recherche

Chapitre I : ENSIEGEMENT DU FRANÇAIS EN ALGERIE

Introduction Partielle.....05

1. Enseignement du français pendant la période coloniale06

1.1 Introduction du français en Algérie..... 06

1.2. Enseignement du français aux indigènes06

1.2.1. Les premières années de colonialisme (1830-1870)06

1.2.2. L'enseignement pendant la troisième république (1870-1944)..... 08

1.2.3. L'enseignement après la deuxième guerre mondiale. (1944-1962) 10

1.3 Le statut du français 11

2. Le français à l'aube de l'indépendance de l'Algérie 11

2.1 Le besoin de l'héritage coloniale.....11

2.2 Le français langue médium 12

2.3 Le processus d'arabisation et régression du français 13

2.3.1 Le processus d'arabisation 13

2.3.2 La régression du français..... 14

3. Le français dans la réforme éducative de 2003 15

3.1. Approche par compétences16

3.2 Pédagogie de projet 17

3.2.1 Le déroulement du projet pédagogique 18

3.3. Centration sur l'apprenant..... 18

Conclusion Partielle20

Chapitre 02 : La langue maternelle et l'enseignement des langue étrangères

Introduction partielle 21

1. Notions définitives 22

1.1 La langue maternelle22

1.1.1 La langue mère 22

1.1.3 La langue native	23
1.2 La langue étrangère	23
1.3 Langue maternelle et langue étrangère : Quelle(s) différence(s)	23
2. La langue maternelle dans les méthodologies de l'enseignement des langues étrangères.	24
2.1. Méthodologie traditionnelle	24
2.2. Méthodologie directe.....	25
2.3. Méthodologie audio-orale	26
2.4. L'approche communicative.....	27
2.5. L'approche par les compétences : atout ou obstacle	28
3. La langue maternelle comme stratégie d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère	29
3.1. Stratégie d'enseignement	29
3.2. Stratégie d'apprentissage.....	30
3.3. Alternance des codes : Une stratégie d'enseignement/apprentissage.....	31
3.3.1. Alternance des codes	31
3.3.2. Les catégories de l'alternance des codes	32
3.4. Le niveau des apprenants : quel(s) rôle(s) joue la langue maternelle.....	34
3.4.1. Débutant	34
3.4.2. Indépendant	34
3.4.3. Expérimenté	35
Conclusion partielle.....	35

Partie pratique : cadre méthodologique et analyse du corpus

Chapitre 3 : : Présentation et analyse des résultats

Introduction partielle	36
1. La méthodologie.....	37
1.1. L'enquête.....	37
1.1.1. L'observation de classe	37
1.1.2. L'entretien semi-directif.....	38

1.3. L'approche adopté.....	39
1.4. Justification et choix du corpus	39
2. Le déroulement de l'enquête	40
2.1. L'entretien semi-directif destinée aux enseignants	40
2.2. L'observation	40
3. Présentation des résultats	40
3.1. Résultats de l'entretien semi-directif.....	40
3.2. Résultats de l'observation	47
4. Analyse des résultats	52
4.1. Analyse des résultats de l'entretien semi-directif.....	52
4.2. Analyse des résultats de l'observation	54
Conclusion partielle.....	58
Conclusion générale	59
Bibliographie.....	61
Annexes	

Introduction générale

Introduction générale

Introduction générale

L'école algérienne accorde une grande importance à l'enseignement du français langue étrangère, dans le but de développer chez les apprenants des compétences de communication, orales et écrites.

Certes, le premier communicateur de la classe de langue est l'enseignant, car c'est lui qui oriente, guide et aide les apprenants à construire leurs connaissances linguistiques et culturelles. Pour ce faire, les enseignants doivent développer des stratégies qui leur permettent d'exercer aisément leur métier et aider ces apprenants à progresser et à surmonter leurs difficultés.

L'enseignement du français en Algérie pose de nombreuses problématiques d'ordre didactique, empêchant parfois les apprenants d'apprendre et d'interagir en classe. Face à de telles situations défavorables, les professeurs de français utiliseront diverses stratégies telles que la répétition, l'intonation et les gestes. En effet, le recours à la langue maternelle est l'une des stratégies utilisées par de nombreux professeurs de français qui pensent qu'elle peut résoudre quelques problèmes de communication en classe.

Le recours à la langue maternelle est l'une des plus anciennes stratégies utilisées pour enseigner une langue étrangère, car elle était utilisée dans la méthodologie traditionnelle axée sur la traduction. KASSIMI Souad a parlé de ce contexte : « *La langue utilisée en classe était la langue maternelle et l'interaction se faisait toujours en sens unique du professeur vers les élèves. L'erreur et l'hésitation étaient refusées et passibles de punition pour outrage à la langue* »¹

L'Algérie est considérée comme le troisième pays francophone au monde après avoir acquis cette langue tout au long de la période coloniale, mais la langue maternelle reste une référence pour tout être humain, car c'est la première langue qu'il apprend depuis sa naissance et cela peut être un bon moyen d'enseigner une langue étrangère.

Notre parcours scolaire nous a permis l'observation des pratiques de certains enseignants qui utilisaient leur langue maternelle pour expliquer et surmonter certains problèmes de compréhension chez leurs apprenants, tandis que d'autres non. Ainsi, nous

¹KASSIMI Souad, « Linguistique et didactique », En ligne : <https://Souad-kassimi-mohammed.blog4ever.com/chapitre-4-les-principaux-courants-méthodologiques> [Consultée le 21 janvier 2021]

Introduction générale

Constatons l'existence des opinions divergentes entre les partisans et les opposants à l'idée de la langue maternelle en FLE.

Motivations de recherche

Le choix de ce thème de recherche n'est pas le fruit du hasard. Il est nourri par plusieurs motivations. Nous en citons les suivantes :

- Notre parcours d'apprenant de FLE nous a fait constater, d'une part, le recours de quelques enseignants à l'arabe dialectal pour expliquer les mots et les tâches qui nous étaient difficiles à comprendre ; d'autre part, le refus de quelques enseignants de recourir à l'arabe dialectal même dans les situations où ils sont sollicités par les apprenants ;
- L'approfondissement dans la compréhension du rôle de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, car il serait impossible de l'ignorer, notamment pendant les premières années de l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère ;

Etat des lieux

De nombreuses recherches en Algérie et ailleurs ont abordé la question du recours à la langue maternelle. Mais, l'originalité de notre recherche se constate dans le choix du corpus (l'enseignement du français au cycle primaire à Tissemsilt) qui n'est pas encore traité par d'autres chercheurs.

Personne ne nie que l'apprenant dispose de moyens de traduction spontanés, que ce soit de sa langue maternelle vers une langue étrangère ou l'inverse, mais les autorités officielles exigent des enseignants d'éviter de recourir à la langue maternelle sauf dans des cas limités « des cas de blocage ».

Nous envisageons d'approfondir une étude sur les différentes stratégies d'enseignement, et nous allons nous focaliser davantage sur le recours à la langue maternelle de la part des enseignants de FLE au cycle primaire à Tissemsilt, notamment les différentes situations dans lesquelles les enseignants se trouvent contraints de recourir à cette stratégie.

Introduction générale

Question de recherche et hypothèses

Après avoir explicité le thème de notre future recherche et le domaine dans lequel elle s'inscrit, nous arrivons à présent à la partie essentielle de notre travail. Il s'agit de la problématique. Au cours de notre recherche, nous traiterons le questionnement suivant :

- Les enseignants de FLE au cycle primaire recourent-ils à la langue maternelle des apprenants en classe ?
- Le recours à la langue maternelle serait-il une stratégie qui favorise ou piétine l'enseignement de la langue étrangère ?
- Dans quelles mesures et à quelles conditions cette stratégie de communication peut-elle être, ou non efficace dans une classe de langue ?
- Que faire face aux interventions spontanées des apprenants en langue maternelle ? Sont-elles irrémédiables ?

Hypothèses de recherche

- 1- Utiliser la langue maternelle dans l'enseignement de FLE est une bonne stratégie pour combler les problèmes liés à la communication en classe.
- 2- Pour les enseignants, l'utilisation de la langue maternelle durant les premières années de l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère serait un passage obligatoire.
- 3- Le recours abusif à la langue maternelle des apprenants pourrait être l'une des raisons du maintien des apprenants à leurs habitudes langagières en langue maternelle.

Objectifs de la recherche

Les objectifs assignés à la recherche que nous envisageons d'effectuer sont doublement définis :

- 1- Présenter les différentes situations durant lesquelles les enseignants utilisent la langue maternelle comme une référence dans l'enseignement ;
- 2- Vérifier l'efficacité de cette stratégie et cerner ses inconvénients qui pourraient impacter l'enseignement d'une langue étrangère.

Afin de répondre à notre questionnement, nous allons procéder aux techniques de recueil de données suivantes :

Introduction générale

1. Entretien semi-directifs

L'objectif principal de l'entretien est de confirmer ou infirmer la première hypothèse (Utiliser la langue maternelle dans l'enseignement de FLE est une bonne stratégie pour combler les problèmes liés à la communication en classe) ; ainsi que la deuxième hypothèse (pour les enseignants, l'utilisation de la langue maternelle durant les premières années de l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère serait un passage obligatoire).

2. Observation de classe

L'objectif de l'observation de classe est d'une part confirmé ou infirmé la première hypothèse (Utiliser la langue maternelle dans l'enseignement de FLE est une bonne stratégie pour combler les problèmes liés à la communication en classe) ; ainsi que la troisième hypothèse (le recours abusif à la langue maternelle des apprenants pourrait être l'une des raisons du maintien des apprenants à leurs habitudes langagières en langue maternelle).

D'une autre part, pour savoir :

- Le rôle de la langue maternelle au début des apprentissages (cycle primaire) ;
- La fréquence de l'utilisation de la langue maternelle ;

Notre travail de recherche sera scindé en deux parties. La première partie, contenant deux chapitres, sera consacrée à l'étude théorique de la recherche. Quant à la deuxième partie, comportant un chapitre, elle abordera la méthodologie adoptée, la présentation et l'analyse des données recueillies.

Première partie :
Etude théorique de la recherche

Chapitre I : Enseignement du français en Algérie

Introduction partielle

Dans ce chapitre, nous allons traiter le thème de l'enseignement de la langue française en Algérie de la période coloniale à nos jours. Nous commencerons par un aperçu historique des débuts de la langue française en Algérie et des différents programmes d'enseignement pendant le colonialisme.

Ensuite, nous passerons à la position de la langue française après l'indépendance, à l'ombre des répercussions de l'héritage français en Algérie et de la loi d'arabisation. Puis nous traiterons la place de la langue française dans la nouvelle réforme éducative.

Enfin nous terminerons ce chapitre par une conclusion partielle par laquelle nous récapitulerons les grands axes abordés.

1 L'enseignement du français pendant la période coloniale**1.1 L'introduction du français en Algérie**

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique, diffusé avec l'Islam. La France a occupé l'Algérie en 1830 et ce colonialisme a duré 132 ans, changeant beaucoup la société algérienne dans tous les domaines, comme l'éducation sous le concept de civiliser l'Algérie et de l'ouvrir au monde développé.

Lorsque la France a colonisé l'Algérie, elle a introduit la langue française en tant qu'une langue officielle des administrations algériennes, comme le confirme GRANDGUILLAUME, « *La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française* »¹.

Au début, la France n'a pas cherché à enseigner la langue française aux Algériens, car elle était occupée à contrôler tout le territoire algérien et à éliminer les résistances, comme la résistance de l'Emir Abdelkader. La France a conservé le système éducatif en Algérie, qui était systèmes classique, représenté dans les petites écoles (Zaouïa, Médrasa) pour enfants, afin d'enseigner le Coran et l'écriture.

Après que la France a introduit la langue française dans l'éducation et créé des écoles pour les Européens, résidant en Algérie, dont une petite partie des Algériens en bénéficié, puis est venu le début des projets d'enseignement en Algérie appelés « scolarisation indigène » Être ainsi le début de l'ère de la langue française en Algérie.

1.2. L'enseignement du français aux indigènes :**1.2.1. les premières années de colonialisme (1830/1870) :**

Le développement de l'émergence de la langue française en Algérie ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il s'agissait plutôt d'un développement qui s'est étendu sur de nombreuses années, car l'Algérie avait une série de systèmes éducatifs, dont le premier était après l'occupation, appelé « Les écoles arabo-françaises », à caractère religieux qui a engendré deux systèmes d'enseignement parallèles. L'un des systèmes a été mis en place

¹ GRANDGUILLAUME.G, Langues et représentations identitaires en Algérie, en ligne ; http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html (Page consultée le 24 février 2021)

pour répondre à la politique coloniale et aux besoins des populations européennes vivant en Algérie et l'autre pour les indigènes qu' étaient des petites écoles « école gourbis » « instructions de rabais » pour l'objectif d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre indigène Algérienne « *La première préoccupation est de caractère purement utilitaire (formation du personnel administratif ou médical), la seconde est politique, elle vise à faire reculer l'esprit guerrier qui animait les populations indigènes algériennes* »¹.

Ce système était basé sur des degrés où l'enfant passerait 6 ans dans le premier niveau où il apprendrait à écrire l'alphabet et les textes coraniques sur des planchettes , puis il passe au deuxième niveau pour rester 3 ans dans lesquels il apprendrait la langue arabe et grammaire, comme Bedeau confirme dans son rapport sur Constantine (1847) les madrasas dispensaient des enseignements dans les disciplines suivantes : « *1er le nahhou, qui comprend à peu près l'ensemble des connaissances qu'en France on enseigne en rhétorique et en philosophie ; 2eEl fiqh, c'est-à-dire le droit, divisé en deux parties, la première concernant les devoirs et les formalités de la prière, ainsi que les diverses prescriptions religieuses ; la seconde comprenait la constitution d'Etat pour les personnes et les choses, la pénalité et la procédure ...* »². L'élève termine sa carrière académique en passant dans une université arabe, comme Zaytuna à Tunis ou Al-Azhar en Egypte.

Le tableau suivant nous explique la structure d'enseignement en Algérie pendant les premières années de colonialisme :

¹KAMEL Kate, « La séparation scolaire dans l'Algérie coloniale » , Insaniyat, V :25 N :26,2004 pp 65-100. En ligne : <https://journals.openedition.org/insaniyat/6242> [Consulté le 23 février 2021]

²KAMEL Kate (2004), La séparation scolaire dans l'Algérie coloniale, Insaniyat, V :25, N :26,2004 pp 65-100 <https://journals.openedition.org/insaniyat/6242> (page consultée le 23 février 2021)

Tableau¹: La structure du système d’enseignement en Algérie (1830-1870)

	Première degré	Second degré	Supérieur
Niveau d’instruction	Ecoles coraniques, urbaines ou rurales, apprentissage du Coran et accessoirement la lecture et l’écriture de la langue arabe Midrashim, apprentissage de l’hébreu et de la religion hébraïque	Zaouïas dans les zones rurales, médersa dans les villes : poursuite de l’apprentissage du Coran et de ses commentaires, langue arabe	Cours de droit et de théologie. Grandes mosquées (halkat) : Zitouna en Tunisie Qaraouine au Maroc El-Azhar en Egypte
Emplois possibles	Marins, corsaires, artisans, tous types d’emplois manuels, économie domestique	Enseignant du premier degré Activités de secrétariat	Cadi, muphti, professeurs à la grande mosquée...

1.2.2. L’enseignement pendant la Troisième République 1870-1944

Après la fin de l’administration militaire en 1870 , l’école algérienne subit un changement tangible avec l’avènement de la troisième République française qui annonce clairement la création des écoles pour les indigènes par la promulgation des décrets (1881-1892) accordant le droit d’étudier pour les algériens ; par le décret du 18 octobre 1892 , les

¹LEHMIL. Linda, « L’édification d’un enseignement pour les indigènes : Madagascar et l’Algérie dans l’Empire français », Labyrinthe. Pp12-16 En ligne : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/1252>[Consulté le 27 février 2021]

Autorités françaises ont décidé d’organiser et intégrer un nouveau système d’enseignement pour les indigènes qui consiste à supprimer l’école arabo-française et la replacer par l’école des indigènes et qui accorde à la langue française une place prépondérante.

La France a tenté d’offrir aux autochtones un enseignement similaire aux européennes, mais avec des programmes spécifiques, où le premier avait trois niveaux : cours préparatoires, cours élémentaires, cours moyens ; et le second avait : cours élémentaires, cours moyens et cours supérieurs.

L’enseignement des indigènes était basé sur les exercices de l’oral dans le but de préparer l’enfant à utiliser le français en dehors de l’école et l’imposer comme une langue de communication : « *la politique de francisation favorisera un enseignement du « français parlé élémentaire » (l’apprentissage approfondi de la langue française sera l’apanage des classes dominantes). Ni grammaire, ni orthographe ne doivent être enseignés* »¹.

Voici un tableau ² qui nous montre la différence entre l’école indigènes et l’école des européens dans cette période :

Tableau² : L’école algérienne pendant la période coloniale

	École européenne (Arrêté 27 juillet 1882)	École indigène (15 octobre 1890)
Exercices à performances larges	<ul style="list-style-type: none"> - Récitations de poésies, de fables, de dialogues, de scènes, etc. (CM, CS) ; - Dictées, premiers exercices de rédaction (CE, CM) ; - Reproduction de phrases (CE), reproduction de textes, premiers exercices de 	<ul style="list-style-type: none"> -s’exercer à parler : prononciation, vocabulaire, construction de phrase (CP) ; - Exercices de conversation, de rédaction et de récitation (CE) ; - Exercices de rédactions :

¹LEHMIL Linda, « L’édification d’un enseignement pour les indigènes : Madagascar et l’Algérie dans l’Empire français », Labyrinthe. En ligne : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/1252>[Consulté le 27 février 2021]

²KATEB. Kamel, « La séparation scolaire dans l’Algérie coloniale »,Insaniyat, V :25 N :26,2004, pp 65-100

	<p>rédaction (CM), rédaction sur des sujets simples (CS) ;</p> <p>- compte rendu de lectures, de leçons, de promenade (CS).</p>	<p>descriptions, narrations, etc. (CM).</p>
<p>Exercices à performances restreintes</p>	<p>Notions premières sur le nom, le pronom, l'adjectif, le verbe (CE) ;</p> <p>- analyse grammaticale orale (CE,</p>	<p>- Exercices d'écriture (CP) ;</p> <p>- Exercices de transposition(CE, CM) ;</p> <p>- petits exercices grammaticaux</p>

L'école indigène donne une grande importance à l'oral par rapport à l'école européenne, comme nous le montre le tableau ci-dessus. Les exercices à performances larges dans l'école européenne accordent une priorité à l'écrit tandis que l'école indigène au niveau d'exercices accorde la priorité à l'oral, à la construction des phrases.

1.2.3. Après la deuxième guerre mondiale 1944-1962

Après la Seconde Guerre mondiale, l'éducation est devenue une demande majeure des Algériens, c'est pourquoi la France a lancé un projet de « socialisation total », où la première avait pour objectif d'allouer un budget pour la construction d'écoles et d'abolir le système de classe « *dans les premiers années (1945-47) le plan recommandait la création de 400 classes par ans, permettant de scolarisées 2000 élèves de plus chaque année pour aboutir à l'ouverture de 2000 à 2500 classes.* »¹

La France a aboli l'ancien système éducatif par le décret du 8 mars 1949 proclamant la fusion des deux enseignements (européen) et (musulman), ce qui a contribué à renforcer l'enseignement pendant cette période.

¹HUBERT. Desvages, « Cahier de Méditerranée : la scolarisation des musulmans algériens(1882-1962) », 1972,55-72

1.3. Le statut du français

L'invasion française de l'Algérie n'était pas seulement pour des raisons militaires, politiques et économiques, mais aussi dans le but d'étendre la culture française, ce qui a mené la France à imposer sa langue dans tous les pays coloniaux comme langue officielle, alors que ce processus commençait officiellement. En Algérie, en 1938 avec la promulgation d'une loi déclarant que le français est la langue officielle dans tous les départements, banques et écoles algériennes. Comme le confirme GRANDGUILLAUME, « *La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française* »¹

2. Le français à l'aube de l'indépendance de l'Algérie

2.1. Le besoin de l'héritage colonial

La période coloniale de l'Algérie représente une période de souffrance totale, ayant duré 132ans, où la France a décidé de déculturé l'Algérie de son identité réelle. Ce déracinement a été bien terminé après un conflit de sept ans pour proclamer et récupérer son indépendance, le 5 Juillet 1962.

La France laissait sa trace coloniale avant de quitter l'Algérie par la domination de toute sa culture. Elle est une partie qui ne se sépare pas de la France, elle est toujours sous l'effet du colonialisme. L'État a cherché toujours dans tout l'héritage colonial, comme la langue française, qui est un facteur pour reconstruire le pays. L'Algérie était face aux situations qui nécessitaient l'obligation d'utiliser le français, pour s'adapter aux différentes situations et pour bien gérer les procédures administratives et même au domaine professionnelles, médiatiques, ainsi l'usage quotidien du français dans les relations intérieures, extérieures et dans les autres secteurs sans exception, cela a donc renforcer le statut de la langue française.

¹ GRANDGUILLAUME, G « Langues et représentations identitaires en Algérie » En ligne : http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html [Consultée le 2 mars 2021]

Enfin, il est plus facile de trouver un travail en Algérie en ayant une maîtrise du français plutôt qu'en arabe. Les secteurs de travail en Algérie privilégient les personnes qui parlent la langue française. En effet, divers domaines de travail emploient le français comme langue de travail, avec parfois l'arabe classique et l'arabe dialectale.

En grosso modo, le Français existe toujours dans l'environnement algérien. Plusieurs chercheurs algériens constatent que la langue la plus fréquentée dans le milieu sociolinguistique en Algérie demeure le français. Autrement dit c'est la clé d'accès, même après l'application de la politique linguistique reste en deuxième lieu il n'a jamais été complètement ignoré du système éducatif du pays.

2.2. Le français langue médium

Langue médium est « *un moyen, un intermédiaire à partir duquel des échanges entre deux parties peuvent se réaliser. L'idée est que la bonne transmission des connaissances repose fondamentalement sur les interactions, entre l'enseignant et l'apprenant, qui sont facilitées par l'utilisation d'une langue comprise par les deux locuteurs [...].* »¹

La majorité des Algériens se débrouille en langue française, en dépit des anomalies linguistiques qu'ils rencontrent. La société algérienne utilise sans cesse cette langue et lui donne une place importante. Cette réalité est due en totalité à la langue présence coloniale de la France en Algérie.

Face à cette réalité, et malgré l'inclusion du français comme langue étrangère, le français est devenu une langue médium, il est considéré comme le seul moyen d'accéder aux connaissances universelles avec une large propagation dans tous les domaines. On se retrouve complètement en relation avec cette langue dans tous les cycles dès le primaire jusqu'à l'université, et en toutes les matières (histoire, géographie, physique, chimie, ...) et surtout les filières scientifiques qui n'avait comme langue d'enseignement que le français, comme le confirme SEBAA ,qui dit « *sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir, sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes, et par différents canaux. Et sans être la*

¹BUSSO. Yero DIA. Abdoulaye, « l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel, entre médium de communication et outils d'apprentissage »,2008,pp21-41. En ligne : www.rocarae.org/grants/2008/introduction%20des%20langue[Consultée février 2021]

langue d'université, elle est la langue d'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française »².

En outre, le changement total de l'aspect linguistique et socioculturel algérien des arabophones aux francophones, elle était naturellement, implicitement et officieusement la langue de prestige. L'enseignement à cette période préfère la pratique du Français en classe contrairement à l'Arabe qui a rencontré autant de difficultés par rapport au français qui était beaucoup fréquenté au domaine.

2.3 Le processus d'arabisation et régression du français

2.3.1 Le processus d'arabisation

Ce processus d'arabisation ne tient son importance qu'après l'indépendance en 1962 ou l'État a pris la décision de récupérer et d'affirmer la dignité de l'Algérie qui était prise par le colonialisme français et la décision de l'appliquer venait que par le biais d'installer une politique linguistique basée sur l'arabisation.

Pour Rousseau I.J la politique linguistique « *C'est une décision prise par l'état ou par le gouvernement, on entend par politique linguistique toute forme de décision prise par un état, par un gouvernement ou par les autorités du pays, destinée à orienter l'utilisation et le règlement d'une ou plusieurs langues sur un territoire donné* »¹

L'Algérie venait de mettre en œuvre la langue arabe et récupérer et défendre l'identité arabo-musulmane perdue pendant presque un siècle de colonialisme français qui voulait déraciner la langue de l'islam et la remplacer par celle du colon.

Cette politique débiterait par la rupture totale avec le passé qui était comme l'élément déclencheur du bouleversement de tous les aspects (sociaux, politiques, linguistiques, etc. ...). Cette politique linguistique appelée Arabisation. Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre de l'Education nationale de 1965 à 1970 est considérée comme le père fondateur de la politique linguistique d'arabisation.

¹ROUSSEAU, I-J, « Terminologie et aménagement des langues » Universitari de lingüística aplicada, Barcelone, 1996, p 17

²SEBAA. Rabeh, *Le français en Algérie, l'altérité partagé*, Oran, Edition Dar El Gharb, 2002, p. 85

L'objectif initial de cette politique était la proclamation de la langue arabe comme langue officielle du pays, bien utilisée comme langue de communication et de transmission du savoir.

Un an après l'arabisation était effectivement appliquée. L'arabisation complète du cycle primaire en 1964, où l'Algérie avait des difficultés Pour l'enseignement de cette langue, de ce fait l'invitation des instituteurs des autres pays voisins était obligatoire pour le bon déroulement de l'enseignement de l'arabe.

Depuis les années 70 jusqu'aux années 90 et avec le passage de tous les Présidents Algériens par ordre de Ahmed Benbella 1962-1965, premier Président de la République, dans sa première déclaration officielle prévue dans le cadre de définition de l'identité algérienne :

« Nous sommes des arabes, des arabes, dix millions d'arabes, il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme » Discours du 05/07/1963.

Houari Boumediene 1965-1978, Chadli Ben Djedid 1978-1991 et le bref passage de Mohammed Boudiaf en 1992 jusqu'au dernier mondat achever en 1998 de Liamine Zeroual, ont été tous sur le même chemin qui vise la généralisation de la langue arabe, enclenchée le 22 Avril 1976 jusqu'au 5 Juillet 1998 dont l'objectif était l'arabisation massive de l'Algérie.

2.3.2 La régression du Français

L'incarnation du processus d'arabisation en Algérie a engendré à un déclin significatif du statut de la langue française, qui est devenu comme une langue étrangère. Ce déclin s'est manifesté par la réduction du volume d'horaire et la réduction du poste de professeurs de français par rapport aux professeurs de l'arabe.

Voici les deux tableaux suivants qui nous montrent le volume d'horaire d'enseignement de la langue française au primaire et la différence du nombre de professeurs de langue française par rapport aux professeurs de langue arabe depuis la mise en œuvre du processus d'arabisation.

Tableau 1¹ : Volume d'horaire d'enseignement du français et de l'arabe au cycle primaire

¹QUEFFELEC, *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Duculot, Bruxelles, 2002, p.75-76

Classe	Volume d'horaire alloué au français	Volume d'horaire alloué à l'arabe
4 ^{ème}	5h 30	19h
5 ^{ème}	5h 30	19h
6 ^{ème}	5h 30	19h

Ce tableau nous montre la régression au niveau du volume horaire alloué à l'Ela du français par rapport à celui de la langue arabe ce qui signifie une régression de la maîtrise du français à long terme.

Tableau 2¹ : Nombre d'enseignants du français et de l'arabe

Année	Total d'enseignants	Langues arabe	Langues française
1962-1963	12696	3342	9354
1972-1973	47459	31437	16022
1982-1983	99648	76982	22666
1992-1993	153479	134359	19120
2000-2001	169993	1457570	22423

Le tableau précédent montre l'intérêt accordé au recrutement d'enseignants d'arabe. Cela explique la volonté de mettre fin au français « butin de guerre », qui a pris de l'ampleur dans la société algérienne.

3. Le français dans la réforme éducatif de 2003

Avec le développement du monde, dans tous les domaines, tels que l'industrie et la science, l'enseignement des langues étrangères a connu un développement mondial avec l'introduction des technologies de la communication.

¹GRANDGUILLAUME. G, « La francophonie en Algérie », Hermès, Revue, N°4 V3, 2004, pp.75-78

Le 13 mai 2000, à l'occasion de l'installation officielle de la commission nationale pour la réforme de l'éducation (CNRE)² chargées de la réforme du système éducatif algérien, le président A. Bouteflika déclare au sujet de l'enseignement des langues étrangères :

« (...) la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. »¹.

Face à l'échec des anciens programmes éducatifs, l'école algérienne a voulu s'ouvrir sur le monde en faisant évoluer les programmes scolaires, en instaurant une nouvelle réforme en 2003, signée, dans le but de développer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage, annonçant l'adoption de l'approche par les compétences dans les programmes scolaires.

3.1. L'approche par compétences

Par définition, la compétence selon ROEGIRS X est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations problèmes.²

Patron de cette définition, l'approche par compétence ne cherche pas seulement à transmettre des Connaissance, mais vise également d'installer des compétences et développer des capacités nécessaires chez les apprenants pour qu'ils puissent résoudre des problèmes dans des situations scolaire et extra-scolaire.

Dans la nouvelle réforme éducative, le système solaire algérien a mis fin à l'approche par objectifs et a décidé d'adopter l'approche par compétence comme un

¹EL- MISRATI. Habib, « L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie : une nouvelle méthodologie pour quelles pratiques de classe ? », Synergie, Algérie N° 18,2013, pp39-51

²ROEGIERS X. DEKETELE. Jean-Marie,« Une pédagogie de l'intégration Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement », 2ème Edition, De Boeck, 2000, p.66

organisateur des nouveaux programmes. Cette approche dépend d'un projet pédagogique dans l'organisation des compétences pour mobiliser des savoirs et savoir-faire. La mobilisation doit passer par l'intégration des apprentissages. De plus, cette intégration doit être réalisée à travers des activités et des situations d'enseignement qui ciblent des tâches clairement définies. Enfin, ces tâches doivent être clairement évaluées.

Le projet pédagogique est donc le moyen d'apprentissage adéquat dans l'APC et donne du sens aux activités que l'enseignant veut mettre en œuvre après une clarification des objectifs.

Afin de mener à bien le projet pédagogique, l'enseignant choisira la méthode, les stratégies les plus appropriées. La sélection sera basée sur les compétences à installer.

Cette méthode a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des enseignants, non pas au niveau de son contenu, mais de la manière dont elle est appliquée, car les professeurs n'ont pas été formés ni consultés dans leur application « ... *les enseignants sont persuadés que la réforme a été très mal gérée sur le terrain, qu'elle leur a été imposée, que personne n'a demandé leur avis, qu'on ne les a pas suffisamment formés pour travailler avec cette approche, que ceux à qui a confié l'élaboration des nouveaux programmes et manuel ont bâclé le travail ..* »¹

3.2. La pédagogie du projet

Le projet pédagogique est « *une nouvelle pédagogie dans laquelle l'enfant est associé de manière contractuelle à l'élaboration de ses savoirs* »², Le projet « *se déroule en séquences. La séquence, qui est une étape d'un projet, vise l'atteinte des objectifs d'apprentissage qui se réalisent à travers des activités d'oral, de lecture et d'écriture. Chaque séquence est suivie d'une évaluation* »³

Le projet pédagogique a clairement défini le rôle de l'enseignant et de l'apprenant. Le premier ne possède plus le rôle autoritaire qui transmet les connaissances aux apprenants, mais il devient plutôt un formateur qui guide l'apprentissage ; tandis que le deuxième est considéré comme un acteur social qui participe activement à sa formation.

¹AMMOUDEN. M'hand, « L'approche par compétences en Algérie : de la théorie à la pratique », Revue Multilinguales, V : 06 N° : 2, 2018, pp. 117-147

²Ministre de l'éducation nationale, Document d'accompagnement du nouveau programme du français 5^{ème} année primaire, février 2009, p.18

³Ministre de l'éducation nationale, Documents d'accompagnement du programme du français au cycle primaire 2016, p.67

3.2.1. Le déroulement du projet pédagogique

Avant de démarrer le projet pédagogique, l'enseignant doit faire une évaluation diagnostique afin d'extraire les besoins des élèves et les méthodes dont il dépendra pour atteindre les objectifs fixés. Le projet pédagogique se déroule en quatre phases :

- Lancement et définition du projet : Dans cette étape l'enseignant présente aux apprenants le projet pour qu'ils puissent formuler une idée générale sur la nature du projet ;
- L'organisation et planification de travail : l'enseignant doit mettre l'apprenant sur le terrain du sujet en proposant certains exercices pour tracer le chemin que l'apprenant doit suivre et pour que le travail atteigne l'objectif général ;
- la réalisation du projet : la réalisation se base essentiellement sur l'élève et l'enseignant devise les élèves en groupes, puis chaque group essaie de faire tout son possible pour donner un produit authentique. Le travail en groupe est considéré comme un élément de motivation pour les apprenants ;
- L'évaluation : Dans tel dispositif pédagogique l'évaluation est nécessairement formative. Et l'auto-évaluation et la co-évaluation doivent prendre toute leur place.

Car cette phase évalue la façon dont ils mettent en œuvre les compétences installées. Il est donc, important que ces compétences soient clairement identifiées par les apprenants et que les critères d'évaluation soient connus.

3.3. Centration sur l'apprenant

Les méthodologies, qui visent le projet éducatif, basées sur l'apprenant et non sur le contenu ou la méthode. L'apprenant est l'élément essentiel et l'enseignant doit le diriger vers l'acquisition du savoir et non vers le construire.

La centration sur l'apprenant est apparue vers les années 70. Elle est issue du mouvement constructiviste. C'est l'une des procédures à suivre dans une classe de français langue étrangère afin d'aboutir à des résultats honorables, l'enseignant doit respecter les besoins et répondre aux conditions qui composent cette centration.

De ce fait l'enseignant doit prendre sa position comme auditeur qui maîtrise bien son métier d'écouter l'apprenant et de cibler ses intérêts d'apprentissage pour amener

l'apprenant à son autonomie d'acquisition du savoir. Dans ce processus d'apprentissage l'apprenant a bénéficié d'une centration sur ses besoins, ses objectifs et ses motivations pour le bon déroulement de cette opération. Dans la classe de Français Langue Etrangère il faut que l'enseignant attire l'attention de l'apprenant pour qu'il éveille son intérêt en utilisant la technique de poser les questions et de recevoir les réponses et même par la répartition des groupes en classe (le travail de groupe) pour animer la séance et créer un climat adaptable qui réponde aux besoins des élèves, Selon d'autres spécialistes l'acquisition des compétences doit viser sur la majorité des apprenants. Pour Xavier Roegiers confirme : « *on ne cherche pas à ce que l'enseignant voie tout son programme [...] mais à ce que tous les apprenants acquièrent les compétences* »¹.

Avec l'approche communicative, ce processus de centration commence à prendre sa place et met en avant l'apprenant. De ce fait l'enseignant est là pour « étayer » l'apprenant dans son apprentissage, faciliter sa tâche et l'aider à découvrir les bonnes stratégies. L'apprenant devient acteur et collaborateur de son propre apprentissage.

Ce processus, met l'apprenant au centre de l'apprentissage et acquiert le savoir et en même temps, devait être responsable de son apprentissage. Avec cette approche l'échange mutuel sera bien renforcé entre l'enseignant et l'apprenant. Autrement dit l'enseignant est le médiateur qui guide l'apprenant qui est récepteur capable de produire son propre style de mots de phrases, etc. Pour lui donner son rôle d'un être actif qui participe dans toutes situations de communication pour augmenter et développer ses compétences, contrairement à l'enseignant qui est moins actif par rapport à son apprenant, Carl Rogers juge que : « *Le seul individu formé, c'est celui qui a appris comment apprendre, comment s'adapter, comment changer, c'est celui qui a saisi qu'aucune connaissance n'est certaine et que la seule capacité d'acquérir des connaissances peut conduire à une sécurité fondée* »².

Après avoir interdit l'utilisation de la langue maternelle de l'apprenant pendant une longue période, la centration sur l'apprenant permet aux enseignants d'utiliser la langue en cas de besoin, afin que la langue puisse être utilisée à bon escient.

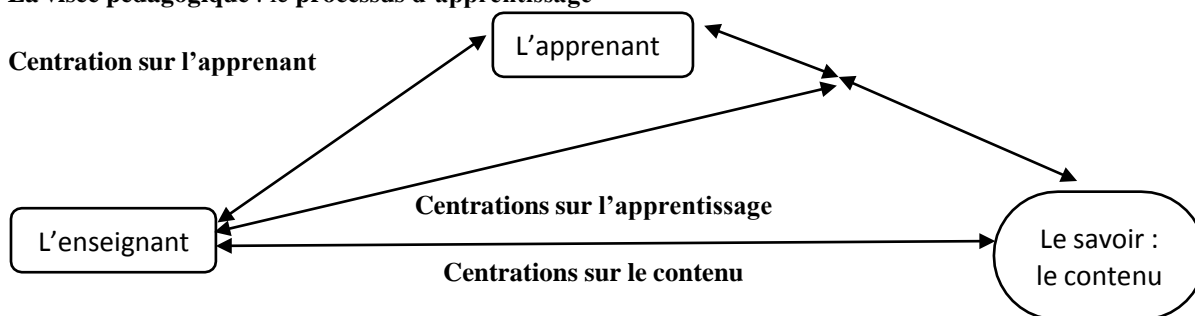
¹XOEGIER. X, « L'approche par les compétences dans l'école algérienne. Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif » – PARE, 2006, p. 29

²ROGERS. Carl, *Liberté pour apprendre*, Paris : DUNOD, 1976, p. 96

Nous présentons un schéma¹ récapitulatif qui résume ce processus qui est composé de différents éléments.

La visée pédagogique : le processus d'apprentissage

Centration sur l'apprenant



La centration sur l'apprenant dans une classe du FLE

Dans ce schéma Il existe une relation complémentaire entre la centration sur l'apprenant es le processus d'apprentissage. L'enseignant doit viser l'apprenant et il base sur le savoir à lui transmettre pour qu'il l'acquie, à travers le processus d'apprentissage. L'enseignant joue son rôle comme médiateur entre le savoir et l'apprenant.

Conclusion partielle

L'Algérie n'a pas acquis la caractéristique de la Francophonie de nulle part, mais plutôt avec une longue histoire de colonialisme, qui a entraîné de nombreux changements dans la situation linguistique algérienne à travers les différents programmes et politiques scolaires adoptés à l'époque.

Aujourd'hui, l'enseignement de la langue française en Algérie est devenu très faible, en raison de la politique d'arabisation à laquelle cette langue a été confrontée. Et a conduit à une réduction du volume de ses heures d'enseignement et à la considérer comme une autre langue étrangère malgré son statut réel dans les pratiques, aussi avec la succession de modifications pédagogiques qui ne servaient pas l'enseignement de cette langue.

L'enseignement d'une langue étrangère occupe la première place dans de nombreux pays développés, le considérant comme un point d'ouverture sur le monde, ce qui a conduit ces pays à fournir toutes les méthodes d'enseignement /apprentissage dans ce domaine. Malgré les efforts consentis par l'Algérie pour le développement et l'amélioration de l'enseignement de cette langue, première langue étrangère, ces efforts n'ont pas encore répondu aux aspirations attendues.

¹REZEAU. Joseph, *Médiatisation et médiation pédagogique dans un environnement multimédia*, Université Bordeaux 2, 2001.p149

Chapitre 2 : La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

Introduction partielle

Dans ce chapitre, nous traiterons du thème de la langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère. Nous allons commencer par la définition des notions de, la langue maternelle, langue étrangère et la différence entre ces deux dernières.

Ensuite, nous passerons à la langue maternelle dans les méthodologies de l'enseignement des langues étrangères. Dans ce titre, nous aborderons les différentes perceptions de la langue maternelle dans les méthodologies traditionnelles, directe, audio-orale et enfin les deux approches, communicative et l'approche par les compétences : atout ou obstacle, nous passerons, ensuite, à la langue maternelle comme stratégie d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Enfin nous terminerons ce chapitre par une conclusion partielle par laquelle nous récapitulerons les grands aborder.

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

1. Notions définitoires

Tout travail de recherche nécessite une définition préalable des concepts qui lui sont inhérents. Il s'agit dans ce titre de définir les notions de « langue maternelle » et de « langue étrangère ».

1.1. Langue maternelle

La présence de l'adjectif « maternelle » dans l'expression « langue maternelle », traduction du latin médiéval « lingua materna », désignant un parler « vulgaire », apparu en Europe à partir du IX^e siècle. La langue maternelle est une langue qui n'est pas étrangère, c'est-à-dire la langue officielle d'un pays, d'un système législatif, d'un système éducatif, autrement dit, elle est la langue de communication utilisée par le peuple d'une nation dans le milieu social. Pour CUQ J-P « *elle véhicule les valeurs nationales, d'ordre culturel* »¹.

Il existe, selon Dabène, au moins quatre définitions de la langue maternelle :

*(1) La langue spontanément maîtrisée par l'élève dans son environnement ordinaire (famille, camarades ...), que nous appellerons, à la suite des sociolinguistes : son parler vernaculaire.(2) La langue proposée par les manuels scolaires à travers leur appareil descriptif : la norme standard scolaire.(3) Le parler vernaculaire de l'enseignant de L.E. en supposant, évidemment, qu'il ne soit pas natif de L.E.(4)La représentation métalinguistique que se fait l'enseignant de L.E. de L.M. à travers, en particulier, l'enseignement qu'il a lui-même reçu*²

Dans d'autres usages, ce concept a fait le retour aux plusieurs appellations comme suit :

1.1.1. La langue mère

C'est la langue originelle, acquise par le contact avec la mère elle reste chez lui comme un symbole de citoyenneté, elle est exprimée et employée dans toutes situations prises par un groupe d'une communauté.

¹CUQ. J-P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : CLE International, 2003, p.151

²Dabène Louise. « Rôle de la langue maternelle dans l'activité de compréhension écrite en langue étrangère voisine ». In : La Lettre de la DFLM, n°13, 1993. Pp. 19-23.

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

1.1.2. La langue première

Une langue qui est de première position contrairement à une langue seconde, elle est acquise dès la naissance, c'est le point de départ.

1.1.3. La langue native

C'est la langue parlée par un citoyen natif ou même par la personne qui habite ce pays. Elle garde toujours son statut réel chez lui et sa valeur, il donne l'importance et il valorise sa langue native par rapport aux autres langues qu'il connaît.

Pour cela la notion de la langue maternelle englobe un sens commun de plusieurs définitions.

1.2. Langue étrangère

Le concept de langue étrangère provient du fait que toute langue qui n'est pas une langue maternelle est une langue étrangère. CUQ J-P a souligné que :

Le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de langue maternelle et on peut dire dans un premier temps que toute langue non maternelle est une langue étrangère. On veut dire par là qu'une langue ne devient étrangère que quand un individu ou un groupe l'oppose à la langue ou aux langues qu'il considère comme maternelle(s). Une langue peut donc revêtir un caractère de xénie (c'est-à-dire d'étrangeté) d'un point de vue social ou politique par exemple, après la décolonisation et bien qu'il fût la langue d'une partie importante de la société civile, l'Algérie a déclaré le français Langue étrangère¹.

Pour maîtriser et comprendre une langue étrangère, l'individu doit apprendre ses règles et ses techniques, qui s'acquièrent par la formation ou l'éducation, c'est-à-dire qu'il les acquiert consciemment.

1.3. La langue maternelle et la langue étrangère : Quelle(s) différence(s) ?

La différence entre une langue maternelle et une langue étrangère réside dans la manière dont elle est acquise. Vygotski écrit que : « *L'enfant assimile à l'école une langue étrangère*

¹ CUQ, J-P et GRUCA, I, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Saint -Martin – d'Hyères (Isère) : PUG, 2002, pp. 93-94

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle. »¹On peut dire que cette assimilation suit une voie directement opposée à celle qu'emprunte le développement de la langue maternelle. L'enfant ne commence jamais à assimiler sa langue maternelle par l'étude de l'alphabet, la lecture et l'écriture, la construction consciente et intentionnelle d'une phrase, la définition et la signification d'un mot, l'étude de la grammaire, toutes choses qui constituent habituellement le début de l'assimilation d'une langue étrangère. L'enfant assimile sa langue maternelle de manière inconsciente et non intentionnelle alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention. C'est pourquoi on peut dire que le développement de la langue maternelle se fait de bas en haut tandis que celui de la langue étrangère s'opère de haut en bas.

On peut dire que l'enfant acquiert sa langue maternelle involontairement, tandis que l'apprentissage de la langue étrangère se fait volontairement et consciemment. La langue maternelle est la langue de communication et d'échanges entre l'enseignant et ses étudiants, que ce soit dans la classe ou à l'extérieur, par rapport à la langue étrangère, c'est exactement le contraire où cette langue n'est pas considérée comme la langue de communication ou la langue de transmission des connaissances.

2. La langue maternelle dans les méthodologies de l'enseignement des langues étrangères

Il est intéressant de faire un état des lieux sur les différents statuts qu'occupe la langue maternelle depuis le début de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. En effet, nous commencerons depuis la méthodologie traditionnelle, considérée comme la première méthodologie qui s'est intéressé à l'enseignement des langues vivantes et ayant duré plus longtemps.

2.1. Méthodologie traditionnelle

La méthode traditionnelle est une méthode d'enseignement des langues étrangères, apparu au 18^e et à la moitié du 19^e siècle, appelée aussi méthodologie de la grammaire-traduction. A pris place importante dans le milieu scolaire pour enseigner le latin et le grec.

Au XVIII^e siècle, la méthodologie traditionnelle utilisait systématiquement le thème comme exercice de traduction et la mémorisation de phrases comme technique

¹VYGOTSKI. L, *Pensée et langue*, Paris : Terrain-Messidor, 1985, p 50

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

d'apprentissage de la langue. La grammaire était enseignée de manière déductive, c'est-à-dire, par la présentation de la règle, puis on l'appliquait à des cas particuliers sous forme de phrases et d'exercices répétitifs.

Au XIX^e siècle, la méthodologie traditionnelle a évolué par l'apparition de la version grammaticale qui consiste à découper un texte de langue étrangère et le traduire mot à mot en langue maternelle. Avec cette méthode qui préfère souvent le recours à la langue maternelle et vise les apprenants au premier degré, ils apprennent les règles grammaticales et les utilisent pour traduire des phrases de la langue cibles vers la langue maternelle. L'enseignement du grec a été introduit dans le système scolaire français plus tardivement, avec pour seul objectif la compréhension écrite, et il est toujours resté plus limité que celui du latin.

Selon PUREN, « *la mise en œuvre de cette méthodologie traditionnelle (...) a donné lieu entre 18^e et 19^e siècle à des variations méthodologiques assez importantes et a subi toute une évolution interne qui a préparé l'avènement de la méthodologie directe* »¹.

La conception de la langue dans la méthodologie traditionnelle diffère de la conception actuelle. Elle se base beaucoup plus sur l'écrit que l'oral (l'oral au second lieu). De ce fait l'enseignant était un détenteur du savoir.

A travers la grammaire traduction il manquait aux étudiants leur rôle actif en classe, malgré tous les inconvénients, cette méthodologie reste toujours utilisée dans plusieurs pays tels que Pakistan et l'Inde. La méthodologie traditionnelle coexistera vers la fin du 19^e siècle avec une nouvelle méthodologie (la méthodologie directe). Cette méthodologie s'intéresse à la langue maternelle et en particulier la place du recours dans une classe de langue étrangère en ce qui concerne la communication, l'explication, et la traduction, elle vise beaucoup plus des compétences en langue maternelle.

2.2. La méthodologie directe

La méthodologie directe est une méthodologie d'enseignement/apprentissage utilisée en Allemagne et en France vers la fin du XIX^e et XX^e siècle. Elle était imposée par les établissements secondaires comme une rupture à la méthodologie traditionnelle. Elle se caractérise par l'utilisation des structures et du vocabulaire courants et usuels, la grammaire

¹PUREN. Christian, *Histoire des méthodologies d'enseignement des langues vivantes*, Paris : Nathan-CLE international, 1988, p. 46

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

est enseignée en situation : enseignement oral de la grammaire et du vocabulaire, transmission des significations concrètes par l'intermédiaire de leçons de choses, transmission des significations abstraites par associations d'idées.

L'introduction de plusieurs éléments nouveaux dans la même leçon pour que la langue ait l'air plus naturelle et pour stimuler le déroulement normal d'une conversation et présentation d'abord orale de tout texte de lecture. L'oral a récupéré son statut, elle favorise l'oral, de ce fait la communication c'est l'écrit et l'oral ce n'est pas comme dans la méthodologie traditionnelle, la langue a deux volets. Cette méthodologie permet à l'apprenant d'acquérir une autonomie sans fait recours à la langue maternelle, penser directement en langue cible. La méthodologie directe s'inspire de quelques principes de la méthodologie traditionnelle et naturelle.

La méthodologie directe se base sur la combinaison de plusieurs méthodes telles que : la méthode directe, active et orale (relation de combinaison), cette relation est présentée par le schéma suivant.

La méthode directe regroupe les procédés et les techniques permettant à l'enseignant d'éviter le recours à la langue maternelle pour amener l'apprenant à la réflexion directe en langue étrangère. L'opinion des méthodologues vis-à-vis de cette méthodologie diffère : certains interdisent totalement l'utilisation de la langue maternelle et d'autres la permettent : « *La langue maternelle dans la classe de langue étrangère a été plus au moins bannie* »¹.

En ce qui concerne la méthode orale, elle privilégie l'utilisation et la pratique quotidienne de la langue en classe pour l'interaction et la communication orales. Quant à l'écrit, il vient au second lieu pour bien diriger l'apprenant à employer ce qu'il a déjà acquis oralement.

2.3. La méthodologie audio-orale

La méthodologie audio-orale (MAO), méthodologie militaire apparue pendant la deuxième guerre mondiale aux Etats-Unis pour répondre aux besoins des soldats de l'armée américain et pour les former rapidement à parler et communiquer en français pour cibler les quatre habiletés et les employer dans la communication quotidienne. Elle est de courte période.

¹CAUSA. M, « L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère : Stratégies d'enseignement bilingue et transmission de savoir en langue étrangère », Berne : Peter Lang, 2002, pp 42 -75.

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

Elle est constituée d'un ensemble varié de la psychologie behavioriste et du structuralisme linguistique. Par cela l'appui sur la conception behavioriste développée par SKINNER qu'elle met en avant le processus de formation d'habitude, stimulus-réponse renforcement de l'environnement vers l'apprenant. Elle est considérée comme une méthode inductive basée sur le changement des unités de la phrase ou la transformation d'une structure à une autre. Faite par l'imitation, répétition, mémorisation et automatisation des concepts de la langue étrangère, où la priorité est à l'oral et les erreurs sont impardonnables et l'interdiction de tout recours à la langue maternelle.

Elle a été la première à donner l'importance aux moyens audiovisuels pour un renouvellement méthodologique qui suit la MAO.

2.4. L'approche communicative

L'approche communicative est une notion qui appartient à la didactique des langues, basée sur le contexte de l'énoncée dans la situation de communication chez l'apprenant (approcher sa compétence de communication). Cette approche est apparue et développée en 1975 et utilisée depuis les années 80. La spécificité de l'approche communicative est ainsi d'avoir recentré la didactique des langues sur la communication, créée comme une opposition à la méthode précédente inspirée de la théorie behavioriste où le besoin de communiquer est devenu obligatoire et efficace dans une langue étrangère. Cette approche communicative vise et donne la priorité de la parole beaucoup plus à l'élève et non pas à l'enseignant. L'interaction doit être présente dans toute opération d'apprentissage par des actes de langage, des fonctions, etc.

Toutes ces interactions doivent être regroupées et organisées et même évaluées par l'enseignant. Donc le rôle principal dans cette approche est joué par l'apprenant. L'enseignant est considéré à la fois comme un animateur et un conseiller dans une séance d'une langue étrangère, autrement dit l'enseignant vise le sens et le contenu dans une situation de communication et ignore la forme et la structure des énoncés. Ainsi, dans l'approche communicative l'acquisition des connaissances et des savoirs quelconques vient spontanément à travers la communication. En effet, l'apprenant devient autonome à produire son propre savoir.

Selon Bérard : « *La progression dans un cours de type communicatif se caractérise par sa souplesse, sa non-linéarité et l'attention portée à l'apprentissage par rapport à*

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

l'enseignement. »¹ L'apprenant, à l'appui des notions qui ont été enseignées, est capable de produire des énoncés justes et analytiques lors de la situation de communication en classe d'une langue étrangère. Cette approche qui met en valeur la centration sur l'apprenant et privilégie le travail du groupe est un facteur majeur dans le développement des compétences communicatives en langue cible.

L'application de cette approche communicative est prise comme un élément de base en Europe pour bien intégrer les gens dans d'autres sociétés qui leur sont étrangères. Elle avait pour but de « *Faciliter la mobilité des hommes et leur intégration dans les sociétés dites d'accueil* »².

Les principes de base de l'approche communicative sont comme suit :

- La centration sur l'apprenant ;
- Analyser les besoins de l'apprenant ;
- S'intéresser aux documents authentiques (non didactisés) puis didactisés.
- Amener l'apprenant à l'autonomie d'apprentissage.

En somme que, la langue maternelle est autorisée par la majorité des linguistes qu'ils faisaient recours à cette langue pour l'employer dans différentes situations de blocage, qu'elle permet d'aider l'apprenant à assimiler la langue cible, elle autorise aussi à l'enseignant d'utiliser une autre langue pour les besoins de communication comme le confirme C. Puren : « *en cours de langue, on utilise de préférence la langue étrangère, mais il est possible de faire appel à la langue maternelle* »³

2.5. L'approche par les compétences : atout ou obstacle

Il existe deux points de vue divergents concernant l'utilisation de la langue maternelle : elle peut être comme un atout et aide à l'apprentissage de la langue étrangère ; elle peut provoquer un obstacle, un handicap, elle gêne l'apprentissage et bloque la communication en langue étrangère. La langue maternelle représente un point de départ dans l'enseignement pour approcher la langue étrangère, où elle peut devenir un tremplin, dans la mesure où les

¹BÉRARD. E, *L'approche communicative. Théorie et pratique*, Paris : CLE International, p. 29

² MARTINEZ, Pierre, *La Didactique des langues étrangères*, Paris : PUF, 1996, p. 82

³ PUREN. Christian, *Histoire des méthodologies d'enseignement des langues vivantes*, Paris : Nathan-CLE International, 1988, p.50

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

capacités, notamment d'ordres métalinguistiques et méta-communicatifs, sont réinjectées dans l'approche d'une nouvelle langue et offrent des outils heuristiques pour entrer dans cette langue et y élargir les compétences.

De ce fait l'influence de la langue maternelle sur l'enseignement du FLE, il s'agit de l'interférence (interférence entre les langues), la transposition des connaissances de langue maternelle dans la langue étrangère. D'après Castellotti, le recours excessif à la langue maternelle est considéré : « comme *négative, comme obstacle, blocage, frein à l'acquisition d'une autre langue* »¹.

La référence à la langue maternelle est souvent considérée comme essentiellement négative, car : le recours excessif des apprenants à la langue maternelle peut interrompre la communication comme ils ont toujours tendance à penser dans leur langue maternelle et vouloir traduire le tout pour comprendre une langue étrangère. Ainsi, ce recours peut influencer négativement sur les apprenants et sur leurs expressions orales, ce qui les empêche à bien produire les mots et construire correctement les phrases.

Néanmoins, le recours à la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère soit du côté de l'enseignant ou bien de la part de l'apprenant reste en relation avec la situation de communication, c'est-à-dire selon le besoin de l'apprenant et de l'enseignant. Ce dernier peut décider s'il est obligé de faire recours à la langue maternelle (situation d'incompréhension).

3. La langue maternelle comme stratégie d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère :

3.1. Stratégie d'enseignement

La langue maternelle est considérée comme une clé pour acquérir une langue étrangère en raison de sa position dans la société, que ce soit pour les étudiants ou les enseignants. Castellotti nous confirme cette idée dans son livre, où il dit : « La langue première occupe une place contradictoire d'une part elle est au centre des tentatives de construction méthodologique dans la mesure où c'est généralement l'acquisition de la L1 qui sert de modèle à l'élaboration des principes et des méthodes censés guider l'apprentissage des L2 ;

¹CASTELLOTTI. V, *D'une langue à l'autre : pratique et représentation*, Rouen : presse universitaire de Rouen, Collection « DYALANG », 2002, p60

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

mais dans le même temps, l'exigence d'accéder à une langue usuelle implique son exclusion en tant que source et référence pour cet apprentissage. »¹

L'enseignant occupe une place importante dans la classe qui l'oblige à rechercher et à utiliser des stratégies qui répondent aux exigences de ses apprenant « *La matière comprise dans le manuel ne constitue pas à elle seule une leçon de français. On peut la comparer à un ballon vide et plat. Le rôle du prof est de souffler dans le ballon jusqu'à ce qu'il devienne rond et léger, de l'envoyer aux élèves et de le rattraper quand les élèves le renvoient. Les principes didactiques suivants servent à donner du souffle au professeur* »².

Le recours à la langue maternelle est l'une des stratégies sur lesquelles les enseignants s'appuient pour transmettre les connaissances aux élèves et surmonter les problèmes auxquels ils sont confrontés dans l'enseignement.

L'enseignant fait appel à la langue maternelle dans de nombreux cas. Premièrement, dans le cas d'un manque de compréhension de la part des élèves, c'est-à-dire les élèves ne peuvent pas comprendre ou répondre à ce que le professeur demande. Deuxièmement, certains enseignants utilisent la langue maternelle pour expliquer les leçons afin de gagner du temps et trouvent un moyen de transmettre des connaissances aux élèves. Alors que certains professeurs l'utilisent pour guider l'apprenant afin qu'il puisse réaliser la tâche demandée.

Certains enseignants, en particulier les anciens, voient que l'utilisation de la langue maternelle est un frein à l'enseignement d'une langue étrangère, car ils s'abstiennent de l'utiliser, tandis que d'autres y voient un facteur facilitant l'éducation en plus de la voir comme un facteur de motivation pour l'apprenant.

3.2. Stratégie d'apprentissage

CYR Paul a défini les stratégies d'apprentissage comme : « *des comportements, des techniques, des tactiques, des plans, des opérations mentales, conscientes ou potentiellement conscientes, des habitudes cognitives ou fonctionnelles, et aussi des techniques de résolution de problèmes observables chez l'individu qui se trouve en situation d'apprentissage* »³.

¹CASTELLOTTI.V, *La Langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, CLE international, CollectionDLE ,2001,2001, p.7

²CATALANO. Valeria, « Ateliers de didactique appliquée », Université du Limburg, Hasselt, Belgique, polycopié du séminaire donné à l'Université de Çukurova, mai 2006, p. 5

³CYR. Paul, *Les stratégies d'apprentissage*, Québec : Ed CEC,1996, p. 04

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

Le recours à la langue maternelle est l'une de ces stratégies où l'élève l'utilise pour plusieurs raisons. Personne ne peut nier que chacun se sent en confiance et à l'aise lorsqu'il parle dans sa langue maternelle, à cause caractère automatique dans lequel l'élève n'a pas besoin pour rechercher des mots appropriés à l'expression.

En raison du manque de compétences et de connaissances, la langue maternelle est considérée comme un moyen d'aider les élèves à assurer la compréhension et faire comprendre, sans avoir à chercher du vocabulaire. Castellotti inous confirme que « *on peut penser qu'en premier lieu, le manque de compétence dans la langue à apprendre pousse les apprenants à se réfugier à la moindre difficulté, derrière la « valeur sur » d'une langue sécurisante parce que suffisamment maîtrisée qui permet d'exprimer des idées de manière plus subtile et d'argumenter de façon plus convaincante* »¹.

Alors, la langue maternelle est représentée comme le socle de l'acquisition d'une nouvelle langue et, grâce à elle, on peut réaliser une meilleure compréhension et débloquer la situation d'intercompréhension entre l'apprenant et son enseignant. Elle est donc considérée comme un moyen de communication.

On peut considérer la langue maternelle comme un facteur de motivation, car certains élèves essaient de parler au mieux dans la langue étrangère tout en réduisant la langue maternelle.

La plupart des enseignants estiment qu'il n'est pas possible d'empêcher les élèves de recourir à leur langue maternelle, car les empêcher peut conduire à un sentiment de frustration chez les élèves et son effet négatif sur leur participation à la classe.

3.3. L'alternance des codes : une stratégie d'enseignement/apprentissage

L'existence de plusieurs variantes linguistiques dans la société algérienne (l'arabe dialectal, l'arabe standard, le berbère et le français) peut produire différents phénomènes linguistiques positifs ou négatifs, parmi lesquels on retrouve :

3.3.1. L'alternance des codes

Pour Jean-Pierre Cuq « *l'alternance codique est le changement, par un locuteur bilingue, de langue ou de variété linguistique à l'intérieur d'un énoncé-phrase ou d'un*

¹CASTELLOTTI. V, *La Langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris : CLE international, Collection DLE,2001, p.50

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

échange, ou entre deux situations de communication. Il s'agit d'un ensemble de phénomènes et de comportements complexes, systématiques, et susceptible d'être analysés aux niveaux : psycholinguistique et linguistique, communicatif et interactionnel, et sociolinguistique. »¹ Elle est donc l'utilisation d'un ou plusieurs codes linguistiques par une personne sur une base alternative afin de communiquer et de faciliter la compréhension.

3.3.2. Les catégories de l'alternance des codes

Alternances-relais, facilitant la communication

Le premier rôle d'un professeur dans la classe est d'être compris par les élèves, donc l'alternance-relais est considérée comme une bonne stratégie pour communiquer avec les apprenants afin que l'enseignant l'utilise pour rétablir l'ordre dans la classe, faire des commentaires sur les comportements des élèves et évaluer la réponse d'un élève. Côté apprenant, cette catégorie d'alternance sert à : demander et donner des informations ou dénoncer un camarade de classe.

Alternances-tremplin, favorisant l'apprentissage

Cette catégorie favorise l'apprentissage et l'enseignant l'utilise pour donner des explications, des conseils, guider l'apprenant et pour fournir des clarifications (corriger l'incompréhension, lever une ambiguïté). Pour l'apprenant, l'alternance-tremplin a trois fonctions :

- Fonction de vérification dans laquelle l'élève l'utilise pour assurer le sens ;
- Fonction d'explication ; Pochard a constaté que l'enfant recourt à sa langue maternelle pour répondre aux questions du genre « Qu'est-ce-que » et « comment cela s'appelle »² ;
- Fonction de compensation : en raison de la pauvreté linguistique de l'élève, il essaie de compenser en utilisant sa langue maternelle.

Le tableau suivant nous montre le rôle et la fonction de ces deux catégories :

¹CUQU, J-P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE international, p.17

² POCHARD. J- Ch, « Une classe d'Anglais en France : Quelle langue y parle-t-on ? », ELA 108, 1997, pp. 411-412.

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

Tableau² : Tableau des fonctions mise en évidence

	ALTERNANCES-RELAIS Facilitent la communication	ALTERNANCES-TREMPIN Favorisent l'apprentissage
ENSEIGNANT	Gérer la classe	Pour tout ce qui constitue les messages importants sur la langue à apprendre : explications, règles, etc : Expliquer et clarifier
	Communiquer une information	Solliciter de lire, de dire, ..., pour rapprocher un référent culturel : guider
	Maintenir les relations personnelles	Lever un malentendu, une ambiguïté, corriger une erreur, etc : corriger
	Développer l'intercompréhension	
APPRENANT	Communiquer une information	S'assurer du sens d'un énoncé, d'une consigne : vérifier
	Demander une information	Répondre aux questions du genre : qu'est-ce que c'est ? comment cela s'appelle ? Expliquer
	Demander une autorisation	Stratégie de la détresse, du seul mot disponible : compenser

Ce tableau nous montre que les alternances des codes entre la langue maternelle et la langue cible est utilisé pour deux raisons :

- Didactique, dans laquelle les alternances sont en relation en avec l'apprentissage et relèvent du discours constitutif ;

¹MAARFIA. Nabila, « L'Alternance codique en classe de français en deuxième année primaire : Entre fonction communicative et fonction didactique », Synergies Algérie n°2 – 2008, pp 93-102

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

- Communicative, dans laquelle les alternances des codes sont associées au fonctionnement de classe et soumises au discours organisationnel.

3.4. Le niveau des apprenants : Quel(s) rôle(s) joue la langue maternelle ?

L'usage de la langue maternelle est un phénomène linguistique qui se produit dans un milieu scolaire par l'enseignant ou l'élève. Cet usage varie en fonction du niveau des élèves.

De nombreux chercheurs se sont penchés sur le rôle de la langue maternelle et la question a différencié entre les partisans de son utilisation, notamment au début de l'apprentissage, et ceux qui la considèrent comme un obstacle à l'enseignement d'une langue étrangère.

3.4.1. Débutant

À ce stade, il est considéré logique que les élèves utilisent leur langue maternelle, car c'est la langue qu'ils utilisent en dehors de la classe et dans leur vie quotidienne. En plus, du fait qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires pour parler ou comprendre la nouvelle langue (Langue étrangère), qu'elle soit linguistique ou grammaticale.

Le rôle de l'enseignant de la langue étrangère est de guider ses apprenants pour le but de faciliter et évaluer leur compréhension « *le professeur a recours à la langue première pour s'assurer la bonne compréhension des apprenants, pour infirmer ou confirmer leurs hypothèses et contrôler leurs interprétations* »¹. Le recours de l'enseignant à la langue d'origine de ses élèves et permettre à ses élèves de le faire donne aux élèves confiance et confort, ce qui les fait progresser rapidement dans leur apprentissage.

3.4.2. Indépendant

Selon CASTELLOTTI « [...] ces derniers pouvant manifester des difficultés de compréhension dues à des lacunes d'ordre terminologique en langue étrangère, la langue première s'impose alors parfois comme un moyen plus sûr de s'assurer de la compréhension de phénomènes grammaticaux »². À un niveau indépendant, la langue maternelle joue un rôle dans l'acquisition de la langue étrangère, dans lequel les élèves ont besoin d'assurer et vérifier

¹CASTELLOTTI. V, *La Langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris : CLE international, Collection DLE, 2001, p.54

² CASTELLOTTI. V, *La Langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris : CLE international, Collection DLE, 2001, p.54

Chapitre II

La langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère

leur compréhension des points grammaticaux ou métalinguistiques complexes, de sorte que les apprenants établissent une relation entre leurs langues d'origine et la langue cible.

3.4.3. Expérimenté

À ce stade avancé de l'enseignement de la langue cible, les étudiants ont la plupart des connaissances nécessaires pour parler et comprendre l'enseignant. Par conséquent, le recours à la langue maternelle n'est ni nécessaire ni souhaitable, car il est considéré comme un obstacle. Oesch. C et PY. B confirment que « [...] la langue maternelle ou première, Elle est présentée le plus souvent soit comme un obstacle plus ou moins important sur le chemin d'acquisition ... »¹.

Il est préférable que les élèves pratiquent la langue étrangère, car plus l'application augmente, plus les élèves acquièrent de nouvelles connaissances en vocabulaire, donc l'enseignant préfère, dans le cas d'incompréhension des élèves, répéter l'explication ou utiliser les synonymes.

Conclusion partielle

Le recours à la langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère faisait partie de la méthodologie traditionnelle, mais cet usage a changé dans diverses méthodologies entre ceux qui l'acceptent, certains qui le tolèrent et d'autres qui l'interdisent.

Ce conflit entre partisans et opposants s'impose à ce jour, car il y a ceux qui pensent que le recours à la langue maternelle comme une stratégie d'apprentissage et d'enseignement d'une langue étrangère, alors que certains pensent que ce recours obstrue le chemin des apprenants dans l'apprentissage de la langue étrangère.

¹OESCH.C, PY. B, « Le bilinguisme », In, Acquisition et interaction en langue étrangère, (AILE) n°7, 1996, pp 152-183

Deuxième partie

Cadre méthodologique et analyse du corpus

Chapitre III

Présentation et analyse des données

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Introduction partielle

Dans ce chapitre nous allons entamer la partie expérimentale de cette recherche pour valoriser notre apport théorique. Nous présenterons la méthodologie adoptée, les données et leur analyse. Les données ont été recueillies à l'aide d'une enquête qui contient un entretien semi-directif et une observation pour confirmer les résultats.

D'abord, nous commençons par la représentation des réponses des enseignants, recueillies à l'aide de l'entretien qui vise à savoir les circonstances dans lesquelles les enseignants se trouvent contraints de recourir à la langue maternelle, nous passerons, ensuite à la représentation des résultats de l'observation de classe qui vise à dégager le rôle de la langue maternelle au début de l'apprentissage. Nous terminons ce chapitre en analysant les résultats obtenus à partir de l'entretien et de l'observation

1. La méthodologie

1.1. L'enquête

L'enquête est une « méthode interrogative ». Elle permet de mesurer la perception que les individus ont des objets sociaux. L'enquêteur provoque la situation et met les sujets en situation de verbalisation de leurs points de vue, comportements et connaissances : « *Réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une Généralisation* »¹.

Pour réaliser une enquête, en didactique de langue étrangère il faut mettre en cours différentes méthodes. Dans notre recherche nous avons mené comme technique de l'observation et la technique de l'entretien semi directif. De ce fait notre enquête s'inscrit dans le sciage du recours et de l'utilisation de la langue maternelle chez les enseignants dans l'apprentissage du FLE en classe au cycle primaire.

1.1.1 Définition de l'observation

L'observation est une technique fréquemment utilisée pour mener une étude qualitative. Elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales.

Cette technique propose à l'enquêteur de se focaliser sur le comportement d'une personne, plutôt que sur ses déclarations. Vous observez simplement ce que les gens font et ce qu'ils disent, sans intervenir :

« *L'observation n'est pas réservée a priori au sociologue : d'autres professionnels (journalistes, documentaristes, médecins) observent, prennent des notes. L'observation n'exige aucun autre instrument que le chercheur lui-même, ni mise en œuvre de techniques sophistiquées de traitement de données* »².

L'observation ne devient une méthode de recherche qu'à la combinaison d'autres éléments essentiels tels que le reportage, la description, l'analyse et l'interprétation.

¹Ghiglione. EtMatalonB. (1998), Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique, Paris, Armand Colin, p24

² Anne-Marie Arborio, « Recherche en soins infirmiers » 2007/3 N° 90, Association de Recherche en Soins Infirmiers, pp 26- 34.

1.1.2 L'entretien semi directif

L'entretien semi-directif ou l'entrevue semi dirigée (Savoie-Zajc, 1997) est une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes.

Pour obtenir ces données, l'entretien semi-directif se compose d'une série d'interrogations ouvertes. Elles sont préparées en amont par le chercheur et les données recueillies devront être interprétées, afin que vous puissiez rédiger une conclusion argumentée.

Dans notre cas, nous nous sommes fixés, à travers les questions que portent destinées aux enseignants, des objectifs visant à recueillir de façon précise les données que cherchons, afin de valider la première hypothèse.

1.2 Démarche de l'enquête

Pour notre cas, nous avons opté pour les deux techniques de recueil de données. La première est la technique de l'entretien semi-directif qui concerne les enseignants de la langue française du cycle primaire à Tissemsilt, pour savoir ce que pourrait apporter le recours à la langue maternelle aux pratiques enseignantes ; la deuxième est celle de l'observation non participante qui concerne une enseignante de la langue française du cycle primaire à Tissemsilt afin d'évaluer le rôle de la langue maternelle au début des apprentissages.

Pour mener ce genre d'enquête dans un établissement scolaire, il nous a fallu une autorisation d'accès, surtout pour assister en classe. Effectivement, nous avons eu l'accord du directeur de l'établissement signé le 2 mai 2021.

Les problèmes que nous avons rencontrés au cours de la réalisation de notre enquête :

- Le manque de place et la division des élèves en 4 groupes en raison de la situation sanitaire, elle nous a obligé d'assister que deux fois par semaine.
- La distribution des copies de l'entretien dans toute la wilaya de Tissemsilt nous a posé un problème de retard pendant leurs collectes.

1.3 L'approche adoptée

Les réponses ouvertes des enseignants, ne peuvent pas être traduites en chiffres, cela nous a poussés à envisager une approche qualitative pour analyser les résultats de l'entretien, sauf les questions portant les numéros 1 et 3 dont l'approche est à la fois quantitative et qualitative.

Nous avons adopté une approche qualitative pour étudier les différents cas dont lesquels l'enseignante utilise la langue maternelle et une approche quantitative pour la fréquence de son utilisation.

1.4 Justification et choix du corpus

Cette enquête a été menée auprès des apprenants de 4^{ème} année primaire qui étudient au sein de l'école AMRANE EL HANAFI qui se trouve à Khemisti (17 KM de Tissemsilt). Le choix de l'établissement est justifié par son contexte social non-francophone.

Afin de vérifier les hypothèses 1 et 3. Nous avons organisé des séances d'observation selon la grille suivante :

Tableau 01 : Grille d'observation

Critères	Indicateur
La fréquence de l'utilisation de la langue maternelle	Souvent, parfois, pas du tout
Les situations dans lesquelles les enseignants utilisent la langue maternelle	Explication, évaluation, communication
Réaction des enseignants face à l'utilisation des élèves leur langue maternelle	Explication, évaluation, communication

L'objectif de l'entretien semi-directif, destiné aux enseignants est de vérifier les hypothèses 1 et 2, émises au début de notre étude. Nous avons conçu des questions qui servent à :

- Dégager des informations concernant l'enseignant : l'âge, le nombre d'année d'expérience et la qualité du diplôme ;
- Savoir les circonstances dans lesquelles ils se trouvent contraints de recourir à la langue maternelle.

2. Le déroulement de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée à Tissemsilt durant la période d'avril 2021 jusqu'à mai 2021. Pour l'entretien semi-directif, nous étions obligés de nous déplacer à travers le territoire de la wilaya de Tissemsilt, à la recherche d'enseignants de français acceptant d'être entretenus. Quant aux observations de classe, nous les avons effectuées dans l'Etablissement cité plus, du 02 Mai 2021 jusqu'à 12 Mai 2021.

2.1 L'entretien semi-directif destiné aux enseignants

Pour l'entretien, nous avons pu rencontrer un bon nombre d'enseignants de langue française au primaire. Ils nous ont accueillis et ont accepté de répondre aux questions de l'entretien. Ils sont au nombre de 17.

2.2 Les observations de classe

Nous avons assisté à 5 séances dans une classe de 4^{ème} année animée par une enseignante. La classe est divisée en 4 groupes.

3. Présentation des résultats

3.1. Résultats de l'entretien semi-directif

Comme nous avons mentionné précédemment, l'entretien destiné aux enseignants de langue française, dans différents établissements primaires à travers la wilaya de Tissemsilt, comprend 02 questions ouvertes (questions 02 et 04) et deux questions mi-ouvertes (questions 01 et 03). (Voir Annexe 1)

Nous allons présenter les résultats de chaque question, suivis, ensuite, d'un commentaire. Il faut rappeler que les réponses des enseignants sont rapportées tels qu'elles sont rédigées sur les copies de l'entretien.

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Tableau 02 : Tableau de synthèse des enseignants interrogés

Numéro de l'informateur	Age	Le nombre d'année d'expérience	La qualité du diplôme
Enseignant 1	29	05	Master
Enseignant 2	36	08	Licence
Enseignant 3	28	06	PEP
Enseignant 4	38	10	Licence académique
Enseignant 5	28	06	PEP
Enseignant 6	30	05	Licence classique
Enseignant 7	22	01	PEP
Enseignant 8	53	33	Licence classique
Enseignant 9	46	22	Licence classique
Enseignant 10	30	06	Master
Enseignant 11	28	04	Master
Enseignant 12	26	04	PEP
Enseignant 13	34	11	Licence classique
Enseignant 14	33	07	Licence classique
Enseignant 15	48	27	I.T.E
Enseignant 16	30	10	I.T.E
Enseignant 17	28	05	Master

A travers ce tableau, nous remarquons que les enseignants interrogés :

- ont une moyenne d'âge de 34 ans
- ont tous plus de 4 ans d'expérience, à l'exception d'un enseignant qui a un an.

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

1. La nécessité de recourir à la langue maternelle :

Nous avons posé la première question aux enseignants dans le but d'introduire le thème d'entretien et pour prendre l'avis des enseignants à propos de l'utilisation de la langue maternelle pour enseigner le FLE.

Nous avons essayé de récapituler les propos dans le tableau 03 , selon la nécessité d'utilisation de la langue maternelle dans une classe du FLE.

Tableau 03

	Oui	Non
Nombre d'enseignants	12	05
Pourcentage	70.6 %	29.4 %

D'après les résultats, nous avons remarqué que les réponses évoquées par les enseignants, à propos de la nécessité de recourir à la langue maternelle dans une classe de FLE au cycle primaire sont différents. Les enseignants sont divisés entre :

1. Les partisans

Les réponses par oui, mais les justifications se diffèrent d'un enseignant, voici quelques exemples :

Enseignant 01 : « oui, il est nécessaire à recourir à la langue maternelle ... parce qu'elle est la première langue qu'un enfant apprend ».

Enseignant 08 : « oui, en cas d'échec total...on se sert de la langue maternelle pour faire passer notre message aux apprenants ».

Enseignant 15 : « oui, tout à fait on serait tenté de répondre que pendant la période coloniale et même post-coloniale, le français a été appris par les français exclusivement mais il faut savoir que tout l'environnement était alors un champ d'apprentissage, pas comme aujourd'hui ou le français est réduit à 4 heures ou 5 dans un espace clos qui est la classe ».

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Enseignant 17 : « *Le recours à la langue maternelle peut maximiser l'efficacité de la communication ..., l'enseignant peut recourir à cette stratégie pour expliquer, relancer l'interaction. »*

2. Les opposants :

Enseignant 03 : « *Il faut valoriser le statut de la langue, pour avoir un enseignement de qualité, ... je vois qu'il est strictement interdit de recourir à la L.M (éviter). »*

Enseignant 06 : « *Non, je pense qu'il ne sert pas nécessaire de recourir à la L.M des apprenants car il y a d'autres moyens qui peuvent faciliter la tâche ; le gestuel et les mimiques... »*

Enseignant 07 : « *Pour moi, il ne faut pas recourir à la langue maternelle pour enseigner le FLE au cycle primaire, on peut utiliser la mimique, le gestuel ou un matériel didactique... »*

Enseignant 11 : « *Non, le recours à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire n'est pas nécessaire car il y a plusieurs méthodes pour expliquer le sens d'un mot. »*

Enseignant 12 : « *Non, le recours à la langue maternelle n'est pas vraiment nécessaire parce qu'il y a des méthodes pour trouver le sens de mot. »*

D'après les résultats, nous avons constaté que la majorité des enseignants ont dit que la présence de la langue maternelle est nécessaire au primaire (hypothèse 2). Cela nous conduit à dire qu'on ne peut pas négliger la langue maternelle en classe du FLE au primaire.

2. Dans quel cas faites-vous recours à la langue maternelle ? pourquoi ?

Après la confirmation de la présence de la langue maternelle dans la classe du FLE, nous avons posé cette question aux enseignants en vue de savoir les situations dont lesquelles ils sont obligés de faire recours à la langue maternelle.

La majorité des enseignants ont répondu que le blocage et l'assurance de compréhension sont les situations dont lesquelles ils utilisent la langue maternelle en raison de leur appréciation du fait que la langue française est une langue étrangère pour les élèves.

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Enseignant 04 : « Dans l'échec et surtout avec les apprenants les moins faibles pour faciliter la compréhension... Car c'est nouvelle langue pour eux (langue étrangère). »

Enseignant 05 : « pour faciliter la compréhension parce qu'ils apprennent une langue étrangère. »

Enseignant 09 : « L'enseignant est obligé de recourir à la langue maternelle lorsque les élèves n'arrivent ni à comprendre ce qu'il ne dit ni à répondre... »

Deux enseignants déclarent qu'ils n'utilisent en aucun cas la langue maternelle.

Voici leur réponse :

Enseignant 06 : « Généralement, on ne fait pas recours à la langue maternelle pour mener les apprenants à réfléchir... »

Enseignants 07 : « Aucun cas, en cas de difficulté, on peut demander aux apprenants de chercher le sens... pour développer leur réflexion... »

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ?

Cette question a été posée aux enseignants afin de savoir comment les autorités officielles perçoivent l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère (la langue française). Nous avons supposé deux réponses probables : « oui » ou « non ». Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 04 :

REPONSES	OUI	NON
ENSEIGNANTS	1	12
POURCENTAGE	7.7	92.30

D'après les résultats, 12 enseignants sont interdits par les inspecteurs d'utiliser la langue maternelle. Voici quelques passages relevés de leurs réponses :

Enseignant 03 : « Non, ils visent que la langue maternelle dans une classe du FLE est un empêchement... »

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Enseignant 06 : « Non, les inspecteurs ne nous recommandent pas d'utiliser la langue maternelle car on ne peut pas apprendre ou faire apprendre une langue étrangère par la traduction. »

Enseignant 07 : « Non, ce n'est pas une solution conseillée c'est à l'apprenant de dégager le sens. »

Enseignant 10 : « Non, ...car la langue étrangère ne doit être enseigné qu'à travers la réalité, pour acquérir cette langue il faut s'éloigner de l'utilisation de la langue maternelle. »

Enseignant 17 : « Non, le recours peut influencer négativement sur l'apprenant et désorienter l'apprentissage du FLE. »

Enseignant 02 est autorisé par les inspecteurs d'utiliser la langue maternelle où il considère « l'apprentissage d'une langue étrangère exige toujours le recours à la langue maternelle. »

D'autres enseignants voient que l'interdiction du recours à la langue maternelle n'est pas obligatoire. Cependant les enseignants 04, 05 disent que « c'est facultatif. ». Quant à l'enseignant 17 déclare que « ...les inspecteurs parfois recommandent aux enseignants d'utiliser la langue maternelle pour rendre l'information plus compréhensible... »

La majorité des enseignants ont déclaré que les inspecteurs interdisaient l'utilisation de la langue maternelle, ce qui reflète l'opposition des autorités officielles à cette question, préférant d'utiliser d'autres stratégies telles que les gestes, le dessin et les mimiques.

4. L'apport de la langue maternelle selon les enseignants

Après les réponses des enseignants nous avons trouvé une variété de contribution faite par la langue maternelle dans l'enseignement du FLE, ou les réponses peuvent être résumées comme suit :

Aide pour l'apprentissage

Les enseignants (09,13) ont dit que la langue maternelle aide à apprendre une langue étrangère. Et leurs réponses étaient les suivantes :

Enseignant 09 : « la langue maternelle servirait comme aide à l'apprentissage d'une langue étrangère (française)... »

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Enseignant 13 : « ... il est un moyen ou une technique qui sert de soutien pour l'apprentissage d'une langue étrangère ».

Evite les situations de blocage

Les enseignants 06,14,16 ont déclaré que le recours à la langue maternelle contribue à éviter les situations de blocage.

Enseignant 06 : « Quand il s'agit d'une situation de blocage... »

Enseignant 14 : « le seul cas pour recourir à la langue maternelle est toujours le blocage ».

Enseignant 16 : « ...si l'élève n'arrive pas à comprendre et après l'utilisation de tous les moyens (image, dessin, mime, ...) la langue maternelle sera la seule solution ».

Favorise la motivation et la prise de parole

Les enseignants (04,09) ont dit que : « le recours à la langue maternelle favorise la motivation et la prise de parole et l'expression orale en FLE chez les apprenants ».

Facilite la compréhension :

Les enseignants qui disent que la langue maternelle facilite la compréhension sont : enseignant 01,03,05,08,10,11,12,15 et 17. Voici quelques exemples de leurs réponses.

Enseignant 05 : « La langue maternelle facilite la compréhension et la découverte d'une langue étrangère ».

Enseignant 08 : « le besoin et le manque de l'information chez les apprenants sont les principales causes qui permettent le recours à la langue maternelle ... »

Enseignant 10 : « c'est un moyen facilitateur permettant à mieux assimiler un bon apprentissage du FLE ».

Enseignant 11 : « l'apport qui permet le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire c'est la difficulté de la compréhension chez les apprenants ».

Deux enseignants sont contre le recours à la langue maternelle et préfèrent expliquer en français :

Enseignant 02 : « ... en conséquence le cours de langue étrangère risque de se transformer peu à peu en cours de traduction ... »

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Enseignant 07 : « je ne suis pas d'accord avec le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ».

D'après les résultats, la langue maternelle fournit plusieurs services aux enseignants, ce qui en fait une bonne stratégie pour combler les difficultés d'apprentissage (Hypothèse 1).

3.2. Les résultats d'observation :

Tableau 05 :Planning de l'observation

	Classe	Date	Durée	Activité
Séance 1	4 AP	2 Mai 2021	25 min	Entraînement à l'écrit
Séance 2	4 AP	2 Mai 2021	25 min	Production écrite
Séance 3	4AP	4 Mai 2021	45 min	Compréhension oral
Séance 4	4 AP	9 Mai 2021	45 min	Vocabulaire
Séance 5	4 AP	12 Mai 2021	45 min	Lecture

Séance 1 : Entraînement à l'écrit (Annexe2)

La première séance à laquelle nous avons assisté (Groupe 2) était consacrée à « L'entraînement à l'écrit ». Les élèves ont mal à comprendre, surtout quand il s'agit des images d'animaux inconnus pour eux et qui nécessitaient la traduction et le recours à la langue maternelle. Le déroulement de la séance était comme suit :

L'enseignante a commencé la leçon en distribuant les cahiers de sections aux élèves et en écrivant l'exercice au tableau. Après cela, l'un des élèves est arrivé en retard et l'enseignante lui a dit « وينكنت : Où étiez-vous ? Après avoir fini d'écrire au tableau, elle a demandé aux élèves de prendre le livre sur la page 67, en disant que : « نشرح بعدها اكتبوا : je vous expliquerais, puis d'écrire »

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Elle a expliqué l'exercice aux élèves et a commencé à poser quelques questions : Que fait le lapin ? Crocodile quoi enflammer ? L'un des élèves a répondu en disant : شمعة « bougie » et le professeur a dit صحيت : « Bien » Ensuite, elle leur a demandé ce qu'apporte l'abeille ? Et les élèves ont répondu العسل العسل elle a dit : « نقولو بفرنسية le miel »

Puis, un des apprenants a dit, « je n'ai pas compris », l'enseignante lui a dit : قولنا كل ارنب يوجد - « nous avons expliqué ce que fait chaque animal. » par exemple : ف قاطوا le lapin préparer Le gâteau » « التمساح يشعل الشمعة - le crocodile allume la bougie »

Commentaire

Nous avons remarqué que l'enseignant utilisait la langue maternelle plusieurs fois et pour plusieurs fonctions, où l'enseignant disait-il aux élèves la première fois : « Où étiez-vous ? » « وين كنت » et « je vous expliquerai puis écrire. » « نشرح بعدها اكتبوا » pour la gestion de la classe, et la deuxième fois, Elle a dit « شمعة bougie », « nous avons expliqué ce que fait chaque animal ارنب يوجد ف » « قولنا كل حيوان شراه يدبر » et « le crocodile allume la bougie ف قاطوا » pour débloquent une situation d'incompréhension, dans la troisième reprise l'enseignante a utilisé la langue maternelle pour donner une appréciation à l'élève, où elle a dit « صحيت bien ».

On peut dire que l'enseignant aurait pu éviter la langue maternelle dans de nombreuses occasions en utilisant d'autres stratégies comme dessiner sur un tableau ou les gestes (l'exemple de la bougie)

L'enseignant a utilisé la langue maternelle 10 fois dans cette leçon, ce qui est une exagération, car cet usage devrait être la dernière stratégie à laquelle l'enseignant se réfère.

Séance2 : Production (Annexe3)

Avant le début de la leçon, l'enseignante a demandé à un élève d'apporter de cartouche de l'autre section en disant : روح القسم تاع السنة الخامسة قولها تعطيك كارتوشازرق : Après cela, l'enseignante a commencé à écrire l'exercice au tableau et l'une des élèves lui a dit : « نكتبو معاك. Nous écrivons avec vous », alors sa réponse est « oui »

L'enseignante a entendu du bruit et elle a dit : « écrivez en silence اكتبو نتما ساكنين » . Et après avoir fini d'écrire au tableau, elle a dit en français : « posez les stylos je vais

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

vous expliquer », Ensuite, l'enseignante a constaté que les élèves n'avaient pas répondu à sa commande, alors elle l'a répété en arabe « و اكتبوا نشرحلكم ».

L'enseignante a lu l'exercice et a commencé à interroger les élèves sur les mots difficiles de l'exercice, en disant : Qu'est-ce qu'un vœu ? Aucun élève n'a répondu, alors elle a dit « امنية », puis quelle est la signification de joyeuse fête, alors elle a dit « عيد سعيد ».

Ensuite, elle les a interrogés sur un le verbe inviter qu'ils avaient étudié auparavant, et elle a dit : « شاقنا على verbe inviter », et les élèves ont dit « يدعو ».

Après avoir terminé l'explication, ils ont commencé à corriger l'exercice ensemble, comme chaque élève répondant à une réponse correcte montait pour écrire au tableau noir, l'un des élèves n'a pas effacé les points entre les espaces et elle lui a dit « امحي النقاط و اكتب »

Après avoir terminé la leçon, elle a demandé aux élèves de se préparer pour la prochaine leçon, en disant : « وجدو الصفحة 72 ».

Commentaire :

L'enseignante a utilisé la langue maternelle 10 fois pendant toute la séance pour :

- gérer la classe quand elle a dit « اكتبوا و نتوماساكتين » « نشرحلكم و اكتبوا »
- donner des ordres personnels quand elle a dit « روح القسم تاع السنة الخامسة قولنا تعطيك » « كارتوشازرق »
- accéder au sens quand elle a dit « امنية vœux », « joyeuse fête عيد سعيد »
- guider les apprenants, quand elle a dit « وجدو الصفحة 72 »

Nous avons remarqué que l'enseignant n'interdit pas aux élèves d'utiliser leur langue maternelle, quand ils ont dit « العسل العسل le miel le miel » et « يدعو inviter ».

Séance3 : Compréhension orale (Annexe3)

L'enseignante a commencé la leçon en distribuant les cahiers de la classe aux étudiants, et en raison de l'entrée dans un nouveau projet, l'enseignant a dit aux étudiants, que faisons-nous habituellement lorsque nous commençons un nouveau projet ? Puis l'un des étudiants a dit : « نطوي الصفحة » la page », alors le professeur a répondu « voilà كي العادة » « projet ».

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Ensuite, l'enseignante a expliqué le titre du projet en disant en arabe : « tu connais l'aventure d'une petite goutte d'eau ? «هل تعلم رحلة قطرة الماء الصغيرة؟».

L'enseignante a commencé à lire le texte pour la première fois, qui était un dialogue entre la grand-mère et son petit-fils Yacine, et elle a expliqué quelques mots difficiles pour les élèves utilisant la langue maternelle, comme « les cousins والعم و الخال », « le Seau est cassé الدلو مكسر ».

L'enseignant a relu le texte pour la deuxième fois, avec quelques questions à la fin parmi eux :

- Yacine va se baigner avec ses voisins ? Les élèves n'ont pas compris le mot se baigner, et elle a dit : « يعوم ».
- Quand Yacine achètera-t-il le seau ? Elle a dit « وينتا »

Après que l'enseignante a remarqué que les élèves ne comprenaient pas, elle a dit que « personne n'a préparé ce cours à la maison واحدا وجد الدرس ف الدار »

Commentaire

Nous avons remarqué que l'enseignante utilisait la langue maternelle au début de la classe afin de guider les élèves lorsqu'elle disait « نكتبو projet ». Ensuite, son utilisation de la langue maternelle était d'expliquer quelques mots difficiles aux élèves, tels que « ولاد العم و الخال les cousins », « يعوم se baigner » et « الدلو مكسر le Seau est cassé », et à la fin elle a utilisé la langue maternelle pour avertir les élèves où elle a dit « واحدا وجد الدرس ف الدار » personne n'a préparé ce cours à la maison ».

Nous constatons que l'enseignante a géré presque 50 % du cours en langue maternelle.

Séance 4 : Vocabulaire (Annexe 4)

Le professeur a commencé à écrire la leçon en écrivant un exemple au tableau et ils ont dit « qu'aujourd'hui tout est noir كلشي ياكل » (c'est-à-dire la couleur du stylo.), alors elle leur a répondu, « هذا الحاضر » « c'est ce qui existe aujourd'hui »

Pendant qu'elle écrivait l'exemple, l'une des étudiantes a dit : « Est-ce que nous écrivons avec vous ? «نكتبو معاك » Elle a dit: «Personne n'écrit لي يكتب».

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

L'enseignant a lu l'exemple et a ensuite extrait les deux mots opposés suivants : utile \neq inutile, Et elle a commencé par une explication en français, mais les élèves ne comprenaient pas, alors elle a utilisé la langue maternelle, et elle a dit « Nous ajoutons au mot utile le préfixe in, il devient le contraire inutile, in قابل الاستعمال نزيدولو يولي العكس تاها غير قابل الاستعمال ».

Ensuite, le professeur est passé à l'exemple suivant : possible \neq impossible, et elle a dit : « Ici, nous faisons la même chose, mais nous ajoutons im, im كيف كيف مع اللولة برك نزيدو »

Enfin elle a expliqué aux élèves la règle de chaque exemple, en utilisant la langue maternelle où elle a dit « On ajoute le préfixe im quand il y a M, B et P. M, B, P كيون نزيدو les consonnes » et « on ajoute in avec tous les consonnes, in نزيدها معا كامل عندنا. نزيدو »

Commentaire

La langue maternelle dans cette leçon a été employé d'une façon exagérée de la part de l'enseignante, dont elle a expliqué presque 70% de la leçon en alternant entre les deux codes (le français et l'arabe dialectal), pour expliquer le cours et renforcer la compréhension surtout quand il s'agit des points de langues que les élèves ont mal à assimiler.

Séance 5 : Lecture (Annexe 5)

L'enseignante a commencé la leçon en écrivant le titre du texte et la page sur le tableau, puis elle a demandé aux élèves de lire le texte en silence, puis Elle a lu le texte avec une explication du titre du texte « l'histoire de la petite goutte d'eau قصة فكرة الماء الصغيرة » ainsi que le premier mot du texte qui était « un jour » et elle a dit « un jour كينصيو معنتها قصة »

L'enseignante a continué à lire tout en expliquant des mots difficiles en arabe tels que « vagues. امواج », « rocher حجارة كبيرة لنصيوها فيبحر », « vent chaud ريح سخون terre », « douce ناعمة », « الارض ».

Ensuite, l'enseignant a demandé à l'un des élèves de lire et a dit « Hussam, commence à lire حسام اقري ». Une fois que les élèves ont fini de lire, elle a dit : « Qui nous racontera l'histoire de la petite goutte d'eau. » Alors l'un des élèves s'est levé en utilisant sa langue maternelle « قطرة الماء تهدر مع الروشي la petite goutte parle avec le rocher »,

L'enseignante a remarqué que les élèves ne comprenaient pas, alors elle a commencé à leur expliquer en français puis en arabe. Voici quelques exemples :

- Rocher la remarqua لاحظتها الصخرة
- Le matin du second jour في صباح اليوم الثاني
- Je me sens si légère احس روعي خفيفة
- Bel habit لباس جميل

Commentaire :

Nous avons remarqué que l'enseignante utilisait la langue maternelle dans cette séance sans utiliser la langue française, et cela est dû à des mots difficiles et à ses connaissances préalables que ses élèves ne comprendront pas ces mots.

4. Analyse des résultats

4.1. Analyse des résultats de l'entretien

La nécessité de la langue maternelle dans de nombreux cas d'enseignement de la langue française

Nous avons remarqué que la langue maternelle occupe une place importante dans l'enseignement de la langue française, de sorte que les enseignants ont souligné la nécessité de s'y référer pour surmonter de nombreux problèmes. C'est ce que Castellotti a confirmé quand il a dit « *il semble donc que la langue première occupe un rôle primordial dans la classe de langue étrangère, tant du point de vue de représentations que de celui de pratiques, même si cette importance n'est pas toujours explicitée ou si, dans de nombreux de cas, elle est même niée* »¹.

Grâce à elle, les enseignants peuvent réaliser une meilleure compréhension et peuvent débloquent la situation d'intercompréhension chez les apprenants

Ce recours constitue un point de départ, qui aide à acquérir des compétences de compréhension. Le rôle de la langue maternelle ne doit pas être complètement exclu, car elle a une grande contribution à l'enseignement apprentissage du FLE. Elle est un facteur important et indispensable pour couvrir les lacunes et faciliter la compréhension tout en aidant à surmonter les obstacles rencontrés en classe.

¹ Castellotti, V, *La langue maternelle en classe de Langue étrangère*, Paris, CLE international, 2002, p.33

Il est impossible d'effacer l'existence de la langue maternelle au début de l'apprentissage mais l'enseignant doit apprendre aux élèves à se détacher progressivement de leur langue maternelle en leur conseillant de lire (pratique) en langue cible pour qu'ils puissent développer leur compétences en cette langue.

Le recours à la langue maternelle d'un point de vue officiel

Les inspecteurs sont clairs concernant l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Ils recommandent aux enseignants de communiquer uniquement en langue étrangère. Les instructions officielles algériennes que nous pouvons lire dans l'ancien document d'accompagnement du programme de français de 2005 pour le niveau de 1^{ère} année moyenne déclarent que « *Passer d'une langue maternelle vers une langue étrangère est souvent source d'interférence du fait que l'apprenant applique les mêmes stratégies d'apprentissage* »¹

Nous avons constaté que la plupart d'entre eux disent que nos inspecteurs nous interdisent de recourir à la langue maternelle et qu'ils n'acceptent pas le recours à cette langue, mais dans leurs pratiques ils font parfois recours à cette langue et cela signifie que la langue maternelle est indispensable dans une classe du FLE.

Le refus des inspecteurs d'utiliser la langue maternelle ne signifie pas qu'elle est complètement rejetée parce qu'il est impossible d'empêcher l'enseignant de fournir des explications dans la langue maternelle afin d'améliorer la compréhension des élèves, mais ils préfèrent d'autres stratégies qui servent d'avantage des élèves comme les gestes, les mimiques..., et font de la langue maternelle la dernière solution à utiliser par l'enseignant.

L'apport de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire

Après les résultats de l'entretien, on constate que la langue maternelle a un rôle important dans l'enseignement d'une langue étrangère, car elle aide à apprendre et faciliter la compréhension et est considérée comme un facteur de motivation pour les élèves à prendre la parole.

Cela fait du recours à la langue maternelle une compétence à développer et une ressource à mobiliser lors des interactions, et l'attribue à une qualification « stratégie de

¹ Documents d'accompagnement des nouveaux programmes de français, 1^{ère} Année Moyenne, Alger : Office National des Publications Scolaires, 2005. p.35

communication » qui sert à expliquer et relancer l'interaction et à maintenir le contact avec les élèves.

Ce que la langue maternelle offre pour l'enseignement de la langue française est tentant d'adopter une approche plurilingue dans l'enseignement des langues étrangères, avec l'ajout d'une bonne formation pour les enseignants, bien sûr, pour éviter un usage excessif de la langue maternelle.

4.2 L'analyse de l'observation

La fréquence de l'utilisation de la langue maternelle

Après les séances d'observation, nous avons constaté que la langue maternelle apparaissait dans le discours de l'enseignant et que la fréquence de son utilisation changeait en fonction de la communication et d'autres besoins d'apprentissage, Cela reflète l'importance de la langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère, surtout au début de l'apprentissage (hypothèses 2).

Nous avons remarqué que l'enseignant recourait à la langue maternelle à une fréquence de 10 fois par séance, ce qui est considéré comme une exagération dans son utilisation, C'est ce qui a fait de la leçon une leçon de traduction, et dans ce cas, nous pouvons parler de l'utilisation négative de la langue maternelle car elle devient un obstacle à l'apprentissage de la langue cible. Il faut mentionner qu'apprendre la langue étrangère n'est pas seulement accéder au sens des mots mais en parler et y penser, c'est ce que Castellotti confirme :

« La langue première occupe une place contradictoire d'une part elle est au centre des tentatives de construction méthodologique dans la mesure où c'est généralement l'acquisition de la L1 qui sert de modèle à l'élaboration des principes et des méthodes censés guider l'apprentissage des L2 ; mais dans le même temps, l'exigence d'accéder à une langue usuelle implique son exclusion en tant que source et référence pour cet apprentissage. »¹

L'enseignante a expliqué que cette utilisation était due à plusieurs raisons, notamment que les élèves de l'année écoulée n'avaient pas étudié la plupart des leçons en raison de la situation sanitaire du pays et aussi l'absence de la langue française dans leur milieu social. Cela nous amène à dire que le niveau des élèves joue un grand rôle dans

¹Castellotti, V, *La langue maternelle en classe de Langue étrangère*, Paris, CLE international, 2002, p. 7

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

l'utilisation de la langue maternelle, et c'est ce qu'a confirmé quand il a dit « *Le degré de compétence des apprenants semble, bien sûr, jouer un rôle non négligeable [...], ainsi la fréquence d'emploi de la langue première, tant de la part des élèves que de l'enseignant, est généralement plus importante en début d'apprentissage.* »¹

Le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère ne peut être négligé, mais la sur utilisation de celle-ci peut conduire à entraver l'apprentissage, cette stratégie doit donc être investie d'une manière raisonnable qui aide l'enseignant à surmonter les obstacles de l'enseignement et garantit l'acquisition de la langue cible par l'enfant.

Les situations dans lesquelles l'enseignante utilise la langue maternelle

L'observation de la classe nous a permis de savoir les services fournis par la langue maternelle pour enseigner la langue étrangère, où l'enseignant l'utilise dans de nombreuses situations afin de surmonter les obstacles d'apprentissage et faciliter la communication avec les Apprenants.

Débloquer une situation d'incompréhension

Nous avons remarqué que l'enseignante se retrouve dans des situations où les élèves sont bloqués et incapables de comprendre et d'interagir avec l'enseignant, dans ce cas, l'enseignant retourne à la langue maternelle afin de traduire et de faciliter la compréhension.

L'enseignant aurait pu éviter d'utiliser la langue maternelle à plusieurs reprises et la remplacer par d'autres stratégies telles que le dessin, les gestes et les mimiques.

Explications et donner des consignes

Dans certains cas, nous avons remarqué que l'enseignante préférerait expliquer directement par la langue maternelle parce qu'elle savait que ses élèves ne comprendraient pas si elle leur expliquait en français, et pour gagner du temps également. Lorsque l'enseignant donne des consignes aux élèves en français mais ils ont mal à saisir le sens, il fait appel à la LM pour traduire ces consignes, pour que les élèves peuvent réaliser la tâche demandée.

¹ Castellotti, V, *La langue maternelle en classe de Langue étrangère*, Paris, CLE international, 2002 p. 55

Gestion de la classe

Nous avons remarqué que l'enseignante dirige la classe en utilisant la langue maternelle, en donnant des ordres aux élèves ou en leur interdisant de faire tout ce qui entrave sa séance. Mais elle peut avoir un impact négatif sur les élèves et entraver leur développement dans l'apprentissage de la langue cible de sorte qu'elle n'existe pas dans leur la vie quotidienne ou dans la classe.

Véronique Castellotti a résumé l'emploi de la langue maternelle par l'enseignant en disant :

-La gestion de la communication et de l'organisation pédagogique - L'enseignant peut utiliser la langue première pour introduire une activité ou un échange, solliciter les élèves, clore, abréger, relier les séquences ou changer d'activité. Ce type d'emploi de la langue est assez bref. - Le guidage, la facilitation, et l'évaluation dans l'accès au sens dans le but de s'assurer de la bonne compréhension des apprenants, pour infirmer ou confirmer leurs hypothèses et contrôler leur interprétation¹.

Réaction d'enseignante face à l'utilisation des élèves leur langue maternelle

Après les séances d'observation, nous avons remarqué que l'enseignant autorise les élèves à utiliser leur langue maternelle, et cela peut être dû à plusieurs raisons, dont la forte présence de la langue arabe dans la communauté étudiante par rapport à la langue française, ce qui affaiblit le taux d'application de cette dernière.

Empêcher les élèves d'utiliser leur langue maternelle peut être négatif, car cela leur cause une sorte de frustration, mais STEN dit que « ... l'apprenant sait faire face au défi que représente l'abandon des schémas de référence prouvant de sa langue maternelle, il sera capable de tolérer les sentiments de frustration et de désorientation qui accompagnent généralement les premiers phases de l'apprentissage d'une langue seconde »².

¹Castellotti, V, *La langue maternelle en classe de Langue étrangère*, Paris, CLE international, 2001, p.50

² Stern, H, H, 1975, « What can we learn from the good language learner ? », La revue canadienne des langues vivantes, p. 304

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

L'autorisation de l'usage excessif de leur LM peut être plus dangereuse où, le recours des apprenants à la langue maternelle peut briser la communication comme ils ont toujours tendance à penser dans leur langue maternelle, ils ont toujours besoin de la traduction pour comprendre et il peut aussi influencer négativement sur les apprenants et sur leurs expressions orales, ce qui les empêche à bien produire les mots et construire correctement les phrases. (Hypothèse 3)

L'enseignant ne peut empêcher les élèves d'utiliser leur langue maternelle, mais il doit trouver un moyen de motiver les élèves à pratiquer de plus en plus la langue française pour les ouvrir à cette langue et à sa culture.

Chapitre III Présentation et analyse des résultats

Conclusion Partielle

Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête que nous avons menée nous ont permis de déterminer le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement de français au primaire, et en fait nous avons remarqué que la langue maternelle aide les enseignants à surmonter de nombreuses difficultés d'apprentissage, dont elle facilite la compréhension et favorise l'interaction entre l'enseignant et les apprenants.

Conclusion générale

Conclusion générale

Il existe des divergences d'opinion sur la place et le rôle de la langue maternelle dans la classe de langue maternelle, de nombreuses questions se posent dans le domaine de l'enseignement des langues.

Nous avons tenté à travers ces trois chapitres d'éclairer la problématique portée sur le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE cas 4^{ème} année primaire. Nous arrivons au terme de ce modeste travail pour répondre à nos questions à travers une simple pratique sur le terrain, une observation précédée d'un entretien où l'on retrouve la langue maternelle présente par son rôle de facilitateur et son utilisation par les enseignants dans de nombreux cas.

Nous confirmons que l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement de FLE est une bonne stratégie pour combler les problèmes liés à la communication où la langue maternelle améliore la communication entre l'enseignant et l'élève et elle est un facteur de motivation pour prendre la parole pour les apprenants. Donc, le recours à la LM en classe de LE pourrait être un facteur d'aide à l'enseignement-apprentissage en cas de bonne conduite et contrôle de la part de l'enseignant.

Nous confirmons ensuite que l'utilisation de la langue maternelle au début de l'apprentissage est obligatoire pour les enseignants, car la langue française est considérée comme une langue étrangère pour les élèves et n'existe pas dans leur environnement social, ce qui conduit souvent au recours à la langue maternelle à tout moment en raison du faible niveau des élèves, ce qui nécessite une maîtrise permanente de cette stratégie.

Recourir à la langue maternelle et contrôler le degré de son utilisation dans la classe revient à l'enseignant, car il connaît le niveau de ses élèves et ce dont ils ont besoin « *ce sont essentiellement les enseignants qui restent les maîtres du jeu : maîtres d'accepter ou non la langue première, maîtres d'utiliser ou non eux-mêmes pour certains usages, maîtres de lui conférer plus ou moins important dans l'apprentissage ...* »¹, mais les enseignants doivent faire attention au mauvais usage de la langue maternelle, qui conduit les apprenants s'habituer à leur langue maternelle et cela affecte leur expression orale.

¹CASTELLOTTI. V, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris : CLE international, Collection DLE, 2001, p.49

Conclusion générale

En raison de l'utilisation excessive de la langue maternelle, le rôle de la langue maternelle dans la compréhension, l'expression et la communication peut être transformée en un état défavorable ou destructeur dans une certaine mesure dans le processus d'enseignement.

On ne peut négliger la présence et le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement d'une langue étrangère, mais la formation des enseignants reste le seul moyen auquel nous devons accorder une grande importance pour essayer de tirer profit des besoins de l'éducation de cette stratégie. Dans son article sur le rôle de la LM en classe de LE Rabéa Benamar, affirme que :

Il est donc nécessaire de prendre en compte l'importance d'une approche plurilingue pour gérer au mieux l'enseignement/apprentissage d'une langue. Néanmoins, même si nous jugeons que le recours à la L1 est utile en classe de FLE, nous pensons qu'il faut en faire un bon usage et faire le choix d'une « pratique raisonnée » de l'alternance codique. En ce sens, il faudrait peut-être s'intéresser (entre autres) au problème de la formation des enseignants¹.

En revanche, les résultats que nous avons obtenus ne sont pas et ne peuvent être exhaustifs. La réflexion sur le recours à la langue maternelle en classe de français langue étrangère n'est pas achevée. Compte tenu de l'importance du sujet, il doit être traité de manière exhaustive, car il continue encore à interpeller les chercheurs et les enseignants.

¹BENAMAR, Rabéa, « La langue maternelle, une stratégie pour enseigner/apprendre la langue étrangère », In Multilingues, N° 3, juin 2014, p12 [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/multilinguales/1632>.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

1. CASTELLOTTI. V, D'une langue à l'autre : pratique et représentation, Rouen : presse universitaire de Rouen, Collection « DYALANG », 2002
 2. CASTELLOTTI. V, La Langue maternelle en classe de langue étrangère, Paris, CLE international, Collection DLE ,2001
 3. CYR. Paul, les stratégies d'apprentissage, édi.CEC, Québec ,1996
 4. DABENE Louise. Rôle de la langue maternelle dans l'activité de compréhension écrite en langue étrangère voisine. In : La Lettre de la DFLM, n°13, 1993.
 5. GENEVIEVE Imbert, Revue Recherche en soins infirmiers 2010/3 (N° 102).
 6. GHIGLIONE, R. et MATALAN B. (1998), Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique, Paris, Armand Colin,
 7. GRANDGUILLAUME, G (2004), La francophonie en Algérie, Hermès la Revue N4 V3
 8. GRANDGUILLAUME.G, Langues et représentations identitaires en Algérie, en ligne ; http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html
- Le français en Algérie le disque et dynamique des langues du culot, Bruxelles, 2002
9. MARTINEZ, Pierre, La Didactique des langues étrangères, Collection Que sais-je ? n° 3199. Paris : PUF, 1996
 10. PUREN. Christian, Histoire des méthodologies d'enseignement des langues vivantes, Paris : Nathan-CLE international, 1988
 11. QUEFFELEC.ADERRADJI. YDEBOV.VSMAILi. DEKDOUK, CHERRAD BEN CHEFRA.Y
 12. REZEAU Joseph, Médiatisation et médiation pédagogique dans un environnement multimédia. Université Bordeaux 2, 2001.
 13. ROEGIERS Xavier. Avec la collaboration de Jean-MarieDeKETELE Une pédagogie de l'intégration Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement, 2ème édition De Boeck, 2000

Bibliographie

14. ROEGIERS, Xavier. (2006). L'approche par les compétences dans l'école algérienne. Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif – PARE
15. ROGERS, Carl Liberté pour apprendre, Editions DUNOD, Paris, 1976.
16. SEBAA Rabah, le français en Algérie, l'altérité partagé, Oran, édition dar el Gharb, 2002
17. VYGOTSKI. L, Pensée et langue, Paris : Terrain-Messidor

Articles

1. ANNE-MARIE Arborio, « Recherche en soins infirmiers » 2007/3 N° 90, Association de Recherche en Soins Infirmiers.
2. BENAMAR, Rabéa, « La langue maternelle, une stratégie pour enseigner/apprendre la langue étrangère », In Multilingues, N° 3, juin 2014. URL : <http://journals.openedition.org/multilinguales/1632>.
3. BUSSO Yero Dia Abdoulaye, « l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel, entre médium de communication et outils d'apprentissage »,2008, « www.rocare.org/grants/2008/introduction%20des%20langue »
4. CATALANO. Valeria, « Ateliers de didactique appliquée », Université du Limburg, Hasselt, Belgique, polycopié du séminaire donné à l'université de Çukurova, mai 2006,
5. HABIB El Mistari, « l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie : une nouvelle méthodologie pour quelles pratiques de classe ? » Synergie, Algérie N18,2013
6. HUBERT Desvages, « cahier de Méditerranée : la scolarisation des musulmans algériens (1882-1962) », 1972
7. KAMEL Kate, « La séparation scolaire dans l'Algérie coloniale », Insaniyat, V :25 N :26,2004 <https://journals.openedition.org/insaniyat/6242>
8. LEHMIL Linda, « L'édification d'un enseignement pour les indigènes : Madagascar et l'Algérie dans l'Empire français », Labyrinthe [En ligne], 24 | 2006 (2), mis ligne le 25 juillet 2008. URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/1252> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/labyrinthe.1252>
9. MAARFIA. Nabila, « L'Alternance codique en classe de français en deuxième année primaire : Entre fonction communicative et fonction didactique », Synergies Algérie n°2 – 2008
10. OESCH.C, PY. B, « le bilinguisme », In, Acquisition et interaction en langue étrangère », (AILE) n°7

Bibliographie

Mémoires

1. ROUSSEAU, IL, « Terminologie et aménagement des langues » universitari de lingüísticaaplicada, Barcelone
2. STERN, H, H, 1975, « whatcanwelearnfrom the good languagelearner ? », La revue canadienne des langues vivantes

Documents :

1. Documents d'accompagnement des nouveaux programmes de français, 1ère Année Moyenne, Alger : Office National des Publications Scolaires, 2005
2. Ministre de l'éducation nationale, document d'accompagnement au nouveau programme du français de 5^{ème} année primaire, février 2009.
3. Ministre de l'éducation nationale, documents d'accompagnement du programme du français, cycle primaire 2016

ANNEXES

ANNEXE 01

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur :

Âge :

Le nombre d'années d'expérience : ans

La qualité du diplôme acquis :

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez

Expliquer :

.....

.....

.....

.....

.....

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 01

Âge : 49...

Le nombre d'années d'expérience : 5..... ans

La qualité du diplôme acquis : Licence L.M.D. Langue française + Master II
didactique du FLE

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

Oui, il est nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au primaire parce qu'elle est la 1^{ère} langue qu'un enfant apprend

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

La transmission du message et encore facilite l'apprentissage de la langue étrangère et la communication

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

Non, les inspecteurs contre d'utilisation la langue maternelle rien ne veut donc. L'usage de la langue maternelle dans l'apprentissage de langue étrangère

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

il faut faire le retour à
* la transmission du message
* la compréhension du cours et
les applications
Mais, il faut faire attention à
la façon de traduire la langue
maternelle à la langue étrangère.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 07.

Âge : 36....

Le nombre d'années d'expérience :08..... ans

La qualité du diplôme acquis : Licence en langue française.

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire? Veuillez

Expliquer : La langue maternelle est caractérisée par le fait qu'elle est acquise de façon naturelle, le retour à la langue maternelle existe de manière inconsciente et spontanée.

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

Le recours à la langue maternelle permet de maximiser l'efficacité de la communication, aussi bien du côté de l'apprenant pour qui elle peut servir de "langue d'appui", que du côté de l'enseignant nous adhérons à l'idée que les ressources langagières multiples des interactants à profit en classe de FLE.

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

Oui, parce que l'apprentissage d'une langue étrangère exige toujours le recours à la langue maternelle, cette dernière a été toujours omniprésente dans l'apprentissage du F.L.E.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

..Un tabou demeure en classe de FLE, il est
nécessaire de recourir à la langue maternelle
seulement voilà à toute médaille son revers
en conséquence le cours de langue étrangère risque
de se transformer peu à peu en cours de
traduction (s'il sont bien ou mal traduits
c'est une autre affaire)

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 03

Âge : 28

Le nombre d'années d'expérience : 6 ans

La qualité du diplôme acquis : P.E.P

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire? Veuillez

Expliquer : Il faut respecter le statut de la langue, pour avoir un bon niveau de qualité et d'un autre côté je vois qu'il est strictement interdit de recourir à la langue maternelle (éviter).

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle? Pourquoi?

Aux prises de transmission du message.
L'incompréhension de la leçon

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle? Si oui, dites pourquoi; si non, dites pourquoi:

Non, ils disent que la langue maternelle dans une classe de FLE est un empêchement pour apprendre une autre langue et non pas la culture.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

On ne peut plus avoir une situation
d'enseignement bilingue, mais on
peut avoir le message et même la
compréhension du cours

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 214

Âge : 32 ans

Le nombre d'années d'expérience : 10 ans

La qualité du diplôme acquis : Licence.....

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

..... Oui, c'est nécessaire

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

.....
- Dans l'échec et surtout avec les apprenants les moins faibles pour faciliter la compréhension de la langue française car elle est une nouvelle langue pour eux (langue étrangère).
.....

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

..... Pas obligatoire, selon le cas des élèves,

..... c'est facultatif

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

Le recours à la langue maternelle (L1) favorise la motivation, la prise de parole et l'expression orale en FLE chez les apprenants.

.....

.....

.....

.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 05

Âge : 28

Le nombre d'années d'expérience : 6 ans

La qualité du diplôme acquis : PEP

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez

Expliquer : Oui, c'est nécessaire

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

Pour faciliter la compréhension par ce qu'ils apprennent une langue étrangère

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

c'est facultatif

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La langue maternelle facilite la compréhension et la découverte d'une langue étrangère.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : .06

Âge :

Le nombre d'années d'expérience :05..... Ans

La qualité du diplôme acquis : *Sciences classiques...*

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

Non, je pense qu'il ne serait pas nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants car il y'a d'autres moyens qui peuvent faciliter la tâche comme : le gestuel et la mimique, aussi l'image qui sont indispensables pour les enseignants. Mais il y'en a toujours des exceptions surtout pour le cas de 3^{ème} année primaire.

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

généralement, on ne fait pas recours à la langue maternelle pour mener les apprenants à réfléchir et surtout pour ne pas les habituer à la traduction intégrale.

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

Non, les inspecteurs ne nous recommandent pas d'utiliser la langue maternelle car on ne peut pas apprendre ou faire apprendre une langue étrangère par la traduction.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

.....
Quand il s'agit d'une situation de blocage, quand les apprenants
n'arrivent pas à saisir le sens d'un mot difficile
.....
.....
.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : ..07

Âge : ..22..ans

Le nombre d'années d'expérience : ..6..mois.. ans

La qualité du diplôme acquis : ..Professeur..de..l'école primaire..

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire? Veuillez

Expliquer : ..Pour moi, il ne faut pas recourir à la langue maternelle pour enseigner le FLE au cycle primaire, on peut utiliser la mimique, le gestuel ou un matériel didactique (Des images, des figurines, un support audio-visuel) pour bien transmettre le message aux apprenants.

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle? Pourquoi?

.....
Aucun cas, en cas de difficulté, on peut demander aux apprenants de chercher le sens de tel terme pour développer leur réflexion et faire des hypothèses.....
.....

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle? Si oui, dites pourquoi; si non, dites pourquoi:

.....
Non, ce n'est pas une solution conseillée.....
C'est à l'apprenant de dégager le sens.....
.....
.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

.....
Je ne suis pas d'accord avec le recours à la
langue maternelle dans l'enseignement du
FLE au cycle primaire.
.....
.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 08

Âge : 53 ans.

Le nombre d'années d'expérience : 33..... ans

La qualité du diplôme acquis : Licence.....

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire? Veuillez

Expliquer : Oui, en cas d'échec total, après avoir utilisé tout les moyens (même gestuel), car il est si une autre langue peut pour faire passer notre message aux apprenants

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle? Pourquoi?

Dans le cas ou la totalité des apprenants se trouvent des difficultés

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle? Si oui, dites pourquoi; si non, dites pourquoi:

Non, mais en cas de difficultés toute est permis

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

Le besoin et le manque de l'information
chez les apprenants mat. natif sont les
principales causes qui poussent au recours
à la langue maternelle dans l'enseignement
du F.L.E. au cycle primaire.

Numéro de l'informateur : 209

Hanou Miloud

Âge : 46 ans

Le nombre d'années d'expérience : 22 ans

La qualité du diplôme acquis :

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire? Veuillez

Expliquer : Le recours à la langue maternelle est nécessaire à la fois à l'intercompréhension et au déblocage de la communication en classe de FLE. Autrement dit une situation dans laquelle l'enseignant peut être amené à utiliser deux langues à savoir la langue maternelle

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle? Pourquoi?

- L'enseignant est obligé de recourir à la ^{1^{ère}} langue ^{et étrangère} lorsque les élèves se sentent bloqués et ils n'arrivent ni à comprendre ce qu'il dit ni à répondre.
- Il fait appel à la LM pour traduire une consigne (mal saisie pour que les élèves puissent réaliser la tâche demandée).
- Le guidage des élèves pour résoudre les problèmes rencontrés durant l'apprentissage.

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle? Si oui,

dites pourquoi; si non, dites pourquoi:

Auparavant ~~des~~ dans les années 80-90 les inspecteurs considéraient la communication comme l'objectif principal de l'apprentissage. Alors ils considéraient que tout recours à la langue première dans une classe de FLE est interdit et elle est considérée comme source d'interférence et elle empêche et perturbe l'accès à la langue étrangère.

Mais à partir des années 2000 les inspecteurs parfois recommandent aux enseignants d'utiliser la langue maternelle pour rendre l'information plus compréhensible et d'être compris par les élèves «¹ schéma facilitateur »

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

La langue maternelle servirait comme aide à l'apprentissage d'une langue étrangère (française).

Le recours à la langue maternelle favorise la motivation, la prise de parole et l'expression orale en FLE chez les apprenants.

Age : ... 22 ...

Le nombre d'années d'expérience : ... 0,5 ... ans

La qualité du diplôme acquis : ... master C.M. spécialisé

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez

Expliquer : ... Oui... car il ne connaît pas le bien de l'apprenant... jusqu'à ce qu'il reçoit de la... de l'étranger... peut se... apprendre... de...
... qui...
... être... afin que... l'apprenant... peut s'assimiler... avec...
... cette... à l'étranger.

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

... quand on sent que... l'apprenant... ne peut... acquiescer...
... ni... on peut... recours... la langue maternelle...
... pour... l'apprenant... de... assimiler...

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

... Non... car... l'inspecteur... explique... de...
... et... de... la... dans... étrangères...
... et... l'enseignant... à... l'apprenant...
... pour... cette... de... de...
... la... maternelle.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

.....
C'est un moyen facilitateur permettant à mes élèves
d'acquiescer un bon apprentissage de la L2.
.....
.....
.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 1.1

Âge :

Le nombre d'années d'expérience : ... 24 ... Ans

La qualité du diplôme acquis : ... Master did de FLE et ing de la formation .

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

Non le recours à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire n'est pas nécessaire car il y a plusieurs méthodes pour expliquer le sens d'un mot.

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

L'utilisation de la langue maternelle c'est pour débloquer une situation.

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

Non pour expliquer un mot aux apprenants.

On utilise les gestes, les mimiques, les images et

aussi on dessine.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : .A.9

Âge : ...26...

Le nombre d'années d'expérience :24.... Ans

La qualité du diplôme acquis : ...PEP.....

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

.....
Non, le recours à la langue maternelle n'est pas vraiment nécessaire parce qu'il y a des méthodes pour trouver le sens d'un mot.
.....
.....

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

.....
On fait recours à la langue maternelle en cas de blocage (mot) pour continuer la leçon.
.....
.....

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

.....
Non, ils nous recommandent d'utiliser les gestes, la mimique, les images, le dessin au tableau.
.....
.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

L'apport qui permet le recours à la langue maternelle c'est les difficultés de lecture et la compréhension chez l'apprenant.

Numéro de l'informateur : 13.

Âge :

Le nombre d'années d'expérience :11.... Ans

La qualité du diplôme acquis : licence.....

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

Les professeurs sont tenus de créer des situations proches des situations d'acquisition de la langue maternelle où seule la langue étrangère est employée. Cependant certaines situations de classe peuvent nécessiter le recours à la langue maternelle et ce pour déjouer les problèmes communicationnelles. Elle joue alors un rôle essentiel dans les apprentis

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

La langue maternelle sert de guide lors de réflexions métalinguistiques, lors de situations de blocage. Elle sert à l'enseignant d'appui pour le maintien de la communication ou d'aide à l'apprenant sur l'apprentissage de la langue cible.....

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

Certains refusent catégoriquement le recours à la langue maternelle d'autres, comme notre inspecteur, tolèrent ce moyen... mais cette langue maternelle n'est utilisée que pendant les cas le plus délicats : pour faire avancer une situation de communication expliquer des mots abstraits, faire le lien à propos des stratégies d'apprentissage utilisées, autrement dit son utilisation est très limitée.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

Le recours à la langue maternelle ne doit en aucun cas faire l'objet d'une stratégie d'apprentissage. Il est un moyen, ou une technique qui sert de soutien pour l'apprentissage d'une langue étrangère.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 1.4

Âge : 23 ans

Le nombre d'années d'expérience : 07 Ans

La qualité du diplôme acquis : licence français + 2 ans master -

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

Je recourrais à la langue maternelle des apprenants pour enseigner au primaire et d'ailleurs dans des cas où l'élève trouve un blocage et des difficultés pour bien comprendre.

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

Je fais un recours à la langue maternelle dans le cas où l'élève ne comprend rien pendant l'explication de la leçon.

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

Les inspecteurs nous recommandent d'expliquer la leçon par les gestes et les mimiques et les dessins en cas de blocage et d'utiliser un seul mot ou deux mots pendant toute la séance en arabe pour que la séance de la langue française ne se transforme pas en classe de langue arabe.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

Le seul cas pour recourir à la
langue maternelle est toujours le blocage

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 15.

Âge : 48.

Le nombre d'années d'expérience : 27. Ans

La qualité du diplôme acquis : ITE.

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :
Oui, tout à fait ! On serait tenté de répondre que pendant la période coloniale et même post-coloniale, le français a été appris par le français exclusivement mais il faut savoir que tout l'environnement était un champ d'apprentissage, pas comme aujourd'hui où le français est réduit à 4 heures ou 5 dans un espace clos que c'est la classe.
2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?
On emploie la langue maternelle avec les classes niveau 3e ap (1ère année d'apprentissage) pendant les ~~pas~~ phases de contact.
On emploie la langue maternelle dans le cas d'assurer la compréhension de mots abstraits et ce pour gagner du temps à vouloir reformuler et à varier les exemples sous résultat.
3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :
Non, ils évoquent tout de suite le côté anti-pédagogique de la chose, le recours des élèves aux réponses en langue maternelle, la pauvreté du stock lexical ce qui n'est pas totalement faux. Cependant, il faut souligner qu'il n'y a qu'en Algérie qu'on s'acharne à vouloir enseigner le FLE par le français ; partout dans le monde où il est enseigné on le fait avec la langue maternelle. Sauf dans les pays nord africain, où on se prend pour les héritiers des colons français, toujours.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

L'apport ne se limite qu'à assurer la compréhension globale, et ce avec la ferme consigne de ne pas l'utiliser dans la restitution, si on fait l'effort de répondre en français. Je crois qu'il n'y a aucun danger à utiliser la langue maternelle pour débloquer des situations de incompréhension.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 16

Âge : 30..

Le nombre d'années d'expérience : 10... Ans

La qualité du diplôme acquis : I.T.E.....

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire ? Veuillez Expliquer :

..... Pour enseigner le FLE au cycle primaire,
..... il est nécessaire de recourir à la langue maternelle
..... mais dans certains cas et avec des conditions
.....
.....
.....

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle ? Pourquoi ?

..... Si l'élève n'a pas reçu le message ou
..... pour expliquer les mots difficiles
.....
.....

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle ? Si oui, dites pourquoi ; si non, dites pourquoi :

..... Non, les inspecteurs ne nous recommandent
..... pas d'utiliser la langue maternelle
.....
.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

.....
- Pour expliquer les mots difficiles.....
- Pour atténuer les effets.....
- Si l'élève n'arrive pas à comprendre et après l'utilisation
de tous les moyens (images - dessins - mime.....).
la langue maternelle sera la seule solution.....
.....

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

Numéro de l'informateur : 19

Âge : 28 ans

Le nombre d'années d'expérience : 5 Ans

La qualité du diplôme acquis : Master

1. Pensez-vous qu'il serait nécessaire de recourir à la langue maternelle des apprenants pour enseigner le FLE au cycle primaire? Veuillez Expliquer :

Le recours à la L1 peut maximiser l'efficacité de la communication. Tandis que le répertoire verbal de ces apprenants est constitué de l'arabe dialectal. L'enseignant peut recourir à cette stratégie pour expliquer, relancer l'interaction

2. Dans quel(s) cas faites-vous recours à la langue maternelle? Pourquoi?

Dans les cas de traumatisme, les cas de blocage et l'absence d'interaction apprenant-enseignant ou apprenant-apprenant.

3. Les inspecteurs vous recommandent-ils d'utiliser la langue maternelle? Si oui, dites pourquoi; si non, dites pourquoi:

Non. Le recours peut influencer négativement l'apprenant et désorienter l'apprentissage du FLE.

Les questions de l'entretien destiné aux enseignants :

4. Selon vous, quel(s) apport(s) permet-il le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE au cycle primaire ?

- Faciliter l'apprentissage du FLE.

- Renforce la mémorisation

- Éviter les situations de blocage.

ANNEXE 02

Dimanche le 02 mai 2021

Classe : 4 AP

Projet 2 :C'est la fête

Séquence 03:joyeuse anniversaire .

Activités : entraînement à l'écrit

Durée : 20 min

Compétences à installé :

- Produire un texte en fonction d'une situation de communication
- Communiquer de manière efficace dans les diverses situations de communication

Objectif :

- Respecter une consigne d'écriture et assurer la cohérence de son texte

Support : manuel de français 4^{ème} AP p : 67

Déroulement de la séance

Éveil de l'intérêt :

D'après les photos, quelle fête les animaux célèbrent ?

- Mariage
- L'anniversaire
- L'Aïd Al Adha

Activité: dit le mot qui correspond à l'image .

- lapin préparer Le **gâteau**-le crocodile allume la **bougie**
- boit le **jus** - Le singe accroche ...
- l'abeille apporte le **miel** -l'ourseAmuse ...

-Le Dauphin porte une cravate

-le lapin prépare un gâteau.

-l'escargot boit le jus.

-le crocodile allume le feu.

Je m'entraîne

A Il fait quoi ? Dis le mot qui correspond à l'image.

Bon anniversaire Monsieur Dauphin !

Le lapin prépare



Le crocodile allume



L'escargot boit



Le singe accroche



L'abeille apporte



L'ours amuse



Le dauphin porte



Quel merveilleux anniversaire !

1 Complète au tableau le dialogue par le verbe : inviter

Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de Lina. Ses amis préparent la fête.

Nina : Tu Amira ?

Yacine : Oui, nous les amis du quartier.

Madjid : Il son cousin.

Nina : Elles aussi Lamia, la voisine.



2 Avec ta/ton camarade, écris un texte pour annoncer la fête de l'indépendance. Utilise la boîte à mots suivante. Attention aux intrus.

Les cadeaux
Les drapeaux
Les poteaux
Les guirlandes
Les fleurs
du chocolat
des bonbons

5 juillet
3 juillet
4 juillet

La fête de l'indépendance
L'anniversaire de l'indépendance
Le gala de l'indépendance

inviter
fêter
chanter
danser
s'amuser

ANNEXE 03

Dimanche 2 mai 2021

Classe : 4AP

Projet 2 : C'est la fête

Séquence 03 : joyeux anniversaire

Activités : Production écrite

Durée : 25 min

Compétences à installer :

- Produire un court texte
- Communiquer de manière efficace dans les diverses situations de communication

Objectif :

- Respecter une consigne d'écriture et organiser de l'information pour écrire
- Donner un itinéraire

Support : l'anniversaire des élèves de la classe 4 AP P68

Déroulement de la séance

1/Éveil de l'intérêt :

Quel est le jour d'anniversaire de chacun de vous ?!

2/ travail collectif :

Lire la consigne

La consigne : Avec tes camarades, vous écrivez pour annoncer la fête d'anniversaire en utilisant les mots suivants :

L'anniversaire- la fête – 2 mai – jus - joyeuse fête – gâteau.

Fêtons l'anniversaire des élèves de notre classe !



1 Avec mes camarades, je choisis une date.

Janvier Mars
 Février
 Avril Mai
 Juin
 Novembre Septembre
 Octobre Décembre

2 Nous décidons : qui apporte quoi ?



3 Avec mes camarades, nous écrivons un texte pour annoncer la fête.

Joyeuse fête

Aujourd'hui, le (date), c'est des élèves de la classe de 4^{ème} année. Nous nos camarades. Nous préparons ensemble. Nous apportons une grande , des , du , des , des . Nous des cartes de vœux. Le vœu de la classe est .

4 Présentons oralement le texte.

a - Faisons un concours de la meilleure lecture du texte de l'annonce.

b - Présentons oralement le texte devant les élèves de la 5^{ème} année.

5 Accrochons l'annonce de la fête au mur, avec les meilleures cartes de vœux.

6 Fêtons ensemble!

ANNEXE 04

Mardi 04 mai 2021

Séquence 01 : Tu connais l'aventure de la petite goutte d'eau?

Produit final : Nous réaliserons un présentoir des dessins de nos histoires.

Tâche 01 : Dessinons les histoires racontées.

Acte de parole : Evoquer des actions vécues.

Domaine : Oral / Compréhension.

Activité : Oral compréhension.

Titre : Tu connais l'aventure de la petite goutte d'eau?

Compétence terminale visée : Construire le sens d'un message oral en réception.

Composantes de la compétence visée :- adopter une attitude d'écoute sélective.

-Maîtriser le système phonologique et prosodique. -Identifier la situation de communication.

Objectifs de la situation d'apprentissage :

- Parler de son environnement immédiat (école, maison, quartier...).

- Intervenir dans un échange pour répondre à une question. -

Enrichir le stock lexical de l'apprenant

Support didactique utilisé : Manuel de français 4ème AP, p.72.

Durée : 45 mn.

Déroulement de l'activité :

❖ Situation problème

- Demander aux élèves de citer une histoire.

I. Moment de découverte :

Demander aux élèves d'observer le B.D (page 72).

- Combien y a-t-il d'image

- Combien y a-t-il de personnage

- Ces personnages, sont ils : dans l'école – dans le quartier – à la plage.

Yacine: C'est une belle plage, grand-mère !

Grand-mère : Tu vas te baigner avec tes cousins, maintenant ?

Yacine : Non, je ne vais pas me baigner. Je construis un petit château sur le sable.

Grand-mère : Tu dois utiliser le seau pour ramener de l'eau.

Yacine : Le seau est cassé. Il est inutile.

Grand-mère : Demain, tu achètera un autre seau. Tu connais l'aventure de la petite goutte d'eau?

Yacine : Non. Raconte-moi l'histoire, grand-mère !

Grand-mère : Ce soir, je te raconterai l'histoire de la grande aventure de la goutte d'eau.

II. Moment d'observation méthodique (l'analyse) :

1^{er} écoute : lecture du dialogue par l'enseignant avec une bonne prononciation en joignant les gestes.

- **Quels sont** les personnages dans ce texte ?

- Où sont ils ?

- De quoi ils parlent?

2^{ème} écoute « analytique » :

- Quand Yacine achètera un autre seau ?
- Est-ce que Yacine connaît l'histoire de la petite goutte d'eau ?

III. Moment de reformulation :


- Faire jouer la saynète aux élèves l'un après l'autre.
- Corriger la prononciation des apprenants.

IV. Moment d'évaluation

- Répond par vrai ou faux :
- Yacine va se baigner avec ses voisins.
- Yacine construit un chateau sur le sable.
- Yacine doit utiliser une bouteille pour ramener de l'eau.

SÉQUENCE 1


1 Tu connais l'aventure de la petite goutte d'eau ?

A Écoute, puis réponds. 

Quelle histoire racontera grand-mère ?

Yacine : C'est une belle plage, grand-mère !
 Grand-mère : Tu vas te baigner avec tes cousins, maintenant ?
 Yacine : Non, je ne vais pas me baigner. Je construis un petit château sur le sable.
 Grand-mère : Tu dois utiliser le seau pour ramener de l'eau.
 Yacine : Le seau est cassé. Il est inutile.
 Grand-mère : Demain, tu achèteras un autre seau. Tu connais l'aventure de la petite goutte d'eau ?
 Yacine : Non. Raconte-moi l'histoire, grand-mère !
 Grand-mère : Ce soir, je te raconterai l'histoire de la grande aventure de la goutte d'eau.

B Écoute, puis dis ce que fait Yacine à la plage.



1 Ta/ton camarade lit la phrase, tu dis vrai ou faux.

- Yacine va se baigner avec ses voisins.
- Yacine construit un château sur le sable.
- Yacine doit utiliser une bouteille pour ramener de l'eau.

2 Lis le dialogue, puis réponds à la question.

- Quand Yacine achètera un autre seau ?


3 Recopie la phrase juste pour répondre à la question.

- Est-ce que Yacine connaît l'histoire de la petite goutte d'eau ?

Oui, Yacine connaît l'histoire de la petite goutte d'eau.

Non, Yacine ne connaît pas l'histoire de la petite goutte d'eau.

4 Avec ta/ton camarade, imagine un autre titre du dialogue.



C Maintenant, relis le dialogue et joue avec tes camarades.

72 soixante-douze

Séquence 01 : Tu connais l'aventure de la petite goutte d'eau?

Produit final : Nous réaliserons un présentoir des dessins de nos histoires.

Tâche 01 : Dessinons les histoires racontées.

Acte de parole : Evoquer des actions vécues.

Domaine : Ecrit production.

Activité : Vocabulaire.

Titre : Les antonymes (in/im).

Composantes de la compétence : - Ecrire pour répondre à une consigne d'écriture.

- Utiliser les ressources linguistiques pour rédiger un texte.

Objectifs d'apprentissage: L'élève sera en mesure de :

- Augmenter le stock lexical de l'élève.

- Reconnaître l'antonyme d'un mot.

- Affermir la compréhension des mots.

Support: Manuel de 4^{ème} AP page 73.

Durée: 45min

Déroulement de la leçon:

Situation problème

- Demander à un élève de chercher le contraire du mot : heureux.

I- Moment de découverte:

Exploitation des phrases:

— Yacine remplit le seau d'eau. Le seau est utile. — Le seau est cassé. Il est inutile.

-Lecture des phrases par les élèves

II- Moment d'observation méthodique:

Le contraire : Possible \neq impossible

Utile \neq inutile

Je retiens :

L'antonyme est un mot dont le sens est opposé à celui d'un autre. Exemple : grand/petit

Un antonyme peut se former :

1) On ajoute un préfixe **in, im**: possible/impossible - achevé/inachevé.

III- Moment de reformulation :

Trouve le contraire des mots suivants :

- Acceptable \neq

- achevé \neq

- Attendu \neq

- praticable \neq

- Pardonnable \neq

IV- Évaluation sur le cahier de classe:

❖ **Exercice : - Relie chaque mot à son antonyme :**

Praticable inaccessible

accessible impraticable

buvable inadmissible

admissible immangeable

mangeable imbuvable

- **Correction collective**: Corriger l'exercice en faisant participer le plus grand nombre d'apprenant.

Je lis et je comprends

A Lis le texte.

L'histoire de la petite goutte d'eau

Un jour, sur la crête d'une vague, une petite goutte d'eau s'ennuyait. Au bord de la plage, un rocher noir (...) la remarqua :

- Petite goutte, lui dit-il, (...) je te trouve bien triste !
- Oh, rocher, (...) comme je m'ennuie ! Je rêvais d'aventures, Oh, je suis malheureuse ! (...)
- Mille dangers te guetteront ! Et un jour, sûrement, tu languiras la mer. (...)



Le matin du second jour, le soleil apparut. Ses rayons réchauffèrent la petite goutte d'eau (...) Elle n'avait plus de corps, seulement l'impression de flotter, flotter. (...) Le vent chaud la faisait monter. (...)

- Je me sens si légère ! dit-elle, (...)
- C'est que tu as perdu ton sel, lui apprit une grosse goutte. Tu es à présent une goutte d'eau douce dans ce nuage qui grossit... le vent nous pousse et l'air se rafraîchit. Nous allons bientôt nous séparer. (...)
- Et où irons-nous ? interrogea la petite goutte d'eau un peu inquiète.
- Mais sur terre bien sûr ! Cela s'appelle la pluie. S'il fait vraiment très froid, tu porteras un bel habit de cristaux blancs, on t'appellera alors la neige. (...)

Fatéma Bakhâï, *Histoire de la petite goutte d'eau*, Alpha, 2016, p.7-10.

1 Lis le texte puis avec ta/ton camarade, réponds à la question.

- Qui s'ennuie sur la crête d'une vague ?

2 Trouve la phrase qui correspond au dessin.

La pluie tombe sur la terre.

Le soleil réchauffe la goutte d'eau.

La goutte d'eau portera un bel habit de cristaux blancs.

Le vent chaud fait monter la goutte d'eau.



3 Écris dans ton cahier le parcours de la goutte d'eau.

Un jour, —



Résumé

Notre recherche porte sur le recours à la langue maternelle dans l'enseignement de la langue française. Dans notre étude, nous nous sommes intéressés aux situations dans lesquelles les enseignants utilisent la langue maternelle et son rôle dans l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère, sur la base de l'analyse des cours que nous avons observés et des entretiens avec les enseignants.

Mots-clés : Langue maternelle - Enseignement- Apprentissage- FLE-Cycle primaire

المخلص

يركز بحثنا على استخدام اللغة الأم في تدريس اللغة الفرنسية. في دراستنا اهتمنا في المواقف التي يستخدم فيها المعلمون اللغة الأم ودورها في تعليم وتعلم لغة أجنبية، بنا ً على تحليل الدروس التي لاحظناها والمقابلات مع المعلمين.

الكلمات المفتاحية: لغة الأم - تعليم - تعلم - الفرنسية كلغة أجنبية- الطور الابتدائي